

Année universitaire 2019-2020

MASTER 2 – ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

MEMOIRE DE STAGE

L'apport de la participation citoyenne pour les structures de l'ESS de la transition écologique

Le cas du département du Rhône

— université
— LUMIÈRE
— LYON 2



Présenté par : Agathe BAVOUX

TUTORAT UNIVERSITAIRE : MARIE FARE

TUTORAT PROFESSIONNEL : VIOLAYNE LE BORGNE

Remerciements

J'adresse mes remerciements à Marie Fare, ma tutrice universitaire, pour sa disponibilité et ses conseils méthodologiques dans mon travail de recherche. Ces remerciements s'adressent également à l'ensemble du corps enseignant du Master 2 ESS de l'Université Lyon 2, auprès desquels j'ai beaucoup appris.

Je souhaite aussi remercier Thomas Chamberlin qui m'a donné l'opportunité d'effectuer mon stage à la CRESS Auvergne Rhône-Alpes. Je remercie ma tutrice professionnelle, Violayne Le Borgne, pour sa bienveillance et son accompagnement dans mon évolution professionnelle. Mes remerciements vont enfin à tous les collègues croisés à la CRESS, pour les échanges enrichissants que nous avons pu avoir.

J'exprime toute ma reconnaissance aux personnes qui ont donné de leur temps pour les entretiens réalisés dans le cadre de ce mémoire. Je remercie également tous ceux qui ont manifesté leur intérêt pour mon étude.

Enfin, je remercie mes proches pour leur soutien moral pendant la réalisation de cette étude. Je suis particulièrement reconnaissante envers Jean-Marc Bavoux et Edwige Ebalard pour leur travail de relecture.

Résumé

La transition écologique propose une modalité de réponse aux enjeux environnementaux, dont de nombreuses organisations de l'ESS s'emparent. Ce mémoire de stage étudie l'utilisation de la participation citoyenne dans ces structures de l'ESS de la transition écologique, dans le département du Rhône. La typologie qui en découle révèle que les organisations concernées poursuivent des objectifs de transformation sociale s'inscrivant dans un processus d'émancipation individuelle, collective ou politique. La mise en place de la participation citoyenne, dans la diversité de ses formes, peut donc témoigner des objectifs d'empowerment poursuivis par les structures. Elle présente des opportunités pour l'atteinte de ces objectifs, ainsi que des limites. A un niveau plus macroéconomique, la participation citoyenne dans les structures de l'ESS a un potentiel transformateur, qui peut faire d'elle un levier pour la transition écologique.

Sommaire

Remerciements	1
Résumé	2
Sommaire	3
Liste des abréviations, sigles et acronymes.....	4
Introduction	5
1 L’analyse de la participation à travers la notion d’empowerment dans le cadre des structures de l’ESS de la transition écologique	7
1.1 L’articulation entre transition écologique et empowerment : le pouvoir de transformation sociale	7
1.2 Les différents niveaux de participation.....	14
1.3 Une grille d’analyse de la participation dans le cadre des OESS engagées dans la transition écologique	22
2 Des structures qui mobilisent différentes formes et conceptions de la participation dans le département du Rhône.....	28
2.1 Etat des lieux des structures de l’ESS de la transition écologique sur le département du Rhône	29
2.2 Typologie de la participation.....	36
2.3 Les limites de la méthode	46
3 Les effets de levier et limites de l’apport de la participation citoyenne pour la transition écologique	49
3.1 Des modèles de transition qui accordent une place essentielle aux initiatives citoyennes.....	49
3.2 Le projet de transformation sociale de l’ESS en pratique	55
3.3 Les limites à la mise en synergie des initiatives citoyennes de transition dans l’ESS.....	61
Conclusion.....	67
Bibliographie	68
Annexes	72
Table des matières	84

Liste des abréviations, sigles et acronymes

ADEME	Agence De l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie
AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
ARA	Auto-Réhabilitation Accompagnée
AURA	Auvergne Rhône-Alpes
CRESS	Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
DD	Développement Durable
EEDD	Education à l'Environnement et au Développement Durable
ESS	Economie Sociale et Solidaire
JEER	Journées de l'Evénement Ecoresponsable
OESS	Organisation de l'Economie Sociale et Solidaire
TEE	Transition Ecologique et Energétique

Introduction

Le vingt-et-unième siècle est celui de multiples défis environnementaux, dont on avait conscience à la fin du siècle précédent mais dont les manifestations sont de plus en plus visibles et violentes. Face au réchauffement climatique ou à l'accumulation des déchets, nous sommes amenés à repenser en profondeur notre mode de vie. Alors que certains acteurs croient en des solutions technologiques pour résoudre les problèmes environnementaux, d'autres prônent les *low tech* et le retour à une forme de sobriété. En effet, le défi écologique peut être appréhendé comme une opportunité d'expérimenter un nouveau modèle de production et de consommation plus respectueux de l'environnement, tout en améliorant la qualité de vie et en réduisant les inégalités sociales. C'est cette approche qui est reflétée dans le concept de transition écologique.

Des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) s'emparent naturellement des problématiques environnementales dans une perspective de transition écologique et sociale. En effet l'ESS est historiquement très présente sur des secteurs comme le réemploi, et développe aujourd'hui des solutions dans de nombreuses thématiques environnementales. Au fil de mon parcours personnel, académique et professionnel, je me suis questionnée sur la meilleure manière de contribuer à la transition écologique. L'ESS m'est apparue comme une solution pertinente, par ses valeurs et ses pratiques, ce qui m'a conduit à m'intéresser aux multiples liens entre l'ESS et la transition écologique.

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Auvergne Rhône-Alpes (CRESS AURA), où j'ai effectué mon stage, travaille en partenariat avec l'ADEME pour mettre en lumière l'apport de l'ESS à la transition écologique et les opportunités que la transition écologique représente pour l'ESS, au niveau régional. J'ai ainsi contribué à la réalisation d'un état des lieux de l'ESS dans la transition écologique et énergétique (TEE) en Auvergne Rhône-Alpes, à travers la constitution d'une base de données et la rédaction d'une étude. Ma démarche de recherche s'est donc orientée dans un premier temps vers les apports que l'ESS peut représenter pour les enjeux de la transition écologique.

Cependant l'ESS et la transition écologique sont deux concepts très larges, porteurs de nombreux enjeux et qui connaissent des interactions de natures multiples. Dans l'objectif de préciser le sujet, j'ai choisi de focaliser ce mémoire sur la participation citoyenne. En effet la participation fait partie du fonctionnement d'un certain nombre de structures de l'ESS. Elle a également une place importante dans le concept de transition écologique, processus qui s'appuie sur des initiatives citoyennes et une approche *bottom-up*. En outre, l'étude de la participation citoyenne permet d'appréhender le pouvoir de transformation sociale recherché, à

un niveau individuel ou collectif, dans les initiatives citoyennes. Ce pouvoir de transformation sociale fait écho à la capacité de contribuer à une transition écologique de la société.

L'apport de la participation citoyenne pour les structures de l'ESS de la transition écologique sera appréhendé à l'aide d'une analyse de la littérature et d'observations de terrain réalisés dans le cadre de mon stage. Cette étude s'appuiera également sur la base de données des structures de l'ESS de la transition écologique, que j'ai participé à élaborer avec la CRESS Auvergne Rhône-Alpes. Notre terrain d'étude se limitera au périmètre du département du Rhône, afin de faciliter les enseignements de ce travail de recherche. Nous nous appuierons enfin sur des entretiens semi-directifs réalisés auprès de neuf structures de l'ESS du département du Rhône, à propos de leurs formes de participation et de leurs objectifs de transition écologique.

Il ne s'agit pas ici de faire une étude d'impact de la participation dans l'ESS sur les enjeux environnementaux. L'objectif de ce mémoire est de creuser l'apport de la participation pour les structures de l'ESS dans le cadre de leur mission de transition écologique, en lien avec leurs objectifs de transformation sociale. L'ensemble de ce travail visera donc à répondre à la question suivante :

Comment la participation citoyenne permet-elle aux structures de l'ESS de contribuer à la transition écologique ? L'exemple des acteurs du département du Rhône.

Dans une première partie, nous détaillerons le cadre d'analyse de la participation citoyenne dans la transition écologique, en nous appuyant sur la notion d'empowerment. Nous pourrons ainsi développer une grille d'analyse de cette participation dans le contexte des structures de l'ESS. Une seconde partie nous permettra de confronter cette grille d'analyse au terrain des structures du département du Rhône, pour construire une typologie de la participation citoyenne dans ce cadre. Enfin, nous nous intéresserons dans une troisième partie aux effets de leviers de la participation dans les initiatives citoyennes de transition écologique, ainsi qu'à ses limites.

1 L'analyse de la participation à travers la notion d'empowerment dans le cadre des structures de l'ESS de la transition écologique

Cette première partie vise à expliciter le cadre d'analyse de la participation citoyenne en faveur de la transition écologique, et à développer une grille adaptée au contexte des structures de l'ESS. Nous pourrons par la suite confronter cette grille d'analyse au terrain.

1.1 L'articulation entre transition écologique et empowerment : le pouvoir de transformation sociale

La transition écologique est un concept porteur d'une vision et d'enjeux qu'il convient de détailler. La participation citoyenne dans la transition écologique peut s'appréhender à travers la notion de transformation sociale, détaillée notamment par les modèles d'empowerment de Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener.

1.1.1 Le concept de transition écologique

Face à la dégradation de l'environnement et aux conséquences néfastes qui en découlent, de nombreux mots de vocabulaire sont utilisés et chaque concept est porteur d'une vision spécifique des causes du problème et des solutions à y apporter : développement durable, croissance verte, écodéveloppement, décroissance, transition écologique, écologie, etc.

Le concept de transition écologique se développe dans les années 2000 et entre en rupture avec celui de développement durable, qui est prépondérant dans le vocabulaire des relations internationales depuis le rapport Brundtland de 1987. Ce rapport des Nations Unies définit le développement durable comme « *un développement qui répond aux besoins des générations*

présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »¹. Sa définition se développe par la suite à travers trois piliers :

- un développement économiquement efficace ;
- socialement équitable ;
- et écologiquement soutenable.

Le terme de développement durable est sujet à différentes interprétations au fil du temps et selon les acteurs, avec des partisans d'une durabilité faible (substituabilité du capital naturel avec les autres capitaux) ou forte par exemple. Mais la présence du pilier économique au même niveau d'importance que l'environnement et le social, ainsi que le caractère techno-centré du concept, conduisent à une remise en cause croissante du développement durable. On rencontre ainsi de plus en plus le terme de transition écologique ; en France par exemple, le ministère en charge des questions environnementales est nommé « Ministère de la Transition écologique et solidaire » à partir de 2017.

Le mouvement de Transition est fondé et conceptualisé par Rob Hopkins au Royaume-Uni en 2006, avec le mouvement des Villes en transition en réponse aux défis du pic pétrolier et du changement climatique. Dans son livre *Manuel de transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale* (traduit de la version originale *The Transition Handbook*), il qualifie les initiatives de transition comme constituant « une nouvelle approche évolutive de la durabilité à l'échelon de la communauté »². Selon Rob Hopkins, la Transition est définie par six principes :

- La visualisation
- L'inclusivité
- La conscientisation
- La résilience, c'est-à-dire « la capacité d'un écosystème à s'adapter à des événements (chocs) extérieurs et à des changements imposés »³
- La perspicacité psychologique
- Des solutions crédibles et appropriées

C'est la Transition au sens de Rob Hopkins qui donne naissance au terme de transition écologique. Ce dernier évoque alors des enjeux de justice sociale, de démocratie et de

¹ INSEE, « Développement durable » [En ligne]. 13 octobre 2016 [Consulté le 10 septembre 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1644>

² HOPKINS Rob, 2010. *Manuel de transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Les éditions Ecosociété. ISBN 978-2-9231165-66-0. P. 132.

³ HOPKINS Rob, 2010. *Manuel de transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Les éditions Ecosociété. ISBN 978-2-9231165-66-0. P. 60.

participation citoyenne au niveau local. Concernant le principe de perspicacité psychologique, Rob Hopkins énonce : ⁴

« On constate que parmi les principaux obstacles à l'implication se cachent les sensations d'impuissance, d'isolement et d'écrasement que les problèmes écologiques créent souvent. Ces problèmes ne placent pas les gens dans une position d'où ils peuvent agir, que ce soit en tant qu'individu ou en tant que communauté »

Contrairement au concept de développement durable, la transition écologique accorde ainsi une place importante à la capacité à agir des citoyens et sous-entend une démarche plus *bottom-up* (ascendante) que *top-down* (descendante).

La sociologue Lydie Laigle évoque ainsi un « *désenchantement du citoyen vis-à-vis du politique* », qui se superpose à une crise environnementale, sociale et économique et favorise ainsi la « *genèse d'une transition écologique démocratique et citoyenne* » porteuse d'un nouveau projet de société.⁵

1.1.2 Transformation sociale et empowerment

La transition écologique citoyenne a un objectif de transformation sociale au niveau de la société et de la communauté, comme nous l'avons vu précédemment avec la définition du concept.

Elle vise également à une transformation de l'individu au niveau microéconomique, avec la recherche d'un pouvoir d'agir. Lydie Laigle énonce que « *la notion de transition écologique citoyenne évoque une possibilité d'émancipation sociale, au travers d'une capacité retrouvée d'agir ensemble autour de valeurs qui font sens collectivement* »⁶. La notion d'émancipation fait référence aux « *relations d'assujettissement et de dépendance à l'environnement que les*

⁴ HOPKINS Rob, 2010. *Manuel de transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Les éditions Ecosociété. ISBN 978-2-9231165-66-0. P. 140.

⁵ LAIGLE Lydie, 2014. « Une mise en mouvement de la transition écologique par la société civile ? Approches, enjeux et perspectives ». *Colloque international « Les chemins politiques de la transition écologique »*, 27 octobre 2014.

⁶ LAIGLE Lydie, 2018. Chapitre « Le citoyen dans la transition écologique ». GRISONI Anahita et SIERRA Rosa, *Transition écologique et durabilité : politique et acteurs*. Campus Verlag, p.293-309. ISBN 978-3-593-50775-0.

citoyens peuvent subir »⁷, dont il convient de prendre conscience pour s'en détacher et se réapproprier la relation à son environnement.

L'enjeu est alors l'articulation entre une émancipation individuelle, collective et politique. C'est la recherche d'un pouvoir de transformation sociale de la part des individus et des communautés pour parvenir à une transformation à un niveau macroéconomique.

Ces enjeux peuvent rejoindre la notion de capacités, développée par Amartya Sen dans le champ du développement dans les années 1980. Les capacités sont définies comme « *l'étendue des possibilités réelles que possède un individu de faire et d'être* »⁸. Elles peuvent donc traduire l'accroissement du pouvoir d'agir qui est recherché dans la transition écologique citoyenne. Néanmoins, les capacités ne permettent pas d'appréhender le pouvoir de transformation sociale à toutes les échelles, et ne disent rien du processus pour accéder à ces possibilités.

Dans le contexte de la participation et notamment dans le champ de la démocratie participative, la mobilisation du concept d'empowerment semble pertinente pour analyser les dynamiques de transformation sociale. Ce terme fait l'objet de définitions et traductions variées et est utilisé dans de nombreux domaines. Les chercheuses Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener définissent l'empowerment de la manière suivante :⁹

« L'empowerment articule deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder. Il peut désigner autant un état (être empowered) qu'un processus. Cet état et ce processus peuvent être à la fois individuels, collectifs et sociaux ou politiques. »

L'empowerment au sens de ces auteures est ainsi indissociable de la notion de pouvoir, qui est appréhendé en tant qu'état et processus. Il permet de rendre compte de dynamiques tant à l'échelle microéconomique que macroéconomique.

⁷ LAIGLE Lydie, 2018. Chapitre « Le citoyen dans la transition écologique ». GRISONI Anahita et SIERRA Rosa, *Transition écologique et durabilité : politique et acteurs*. Campus Verlag, p.293-309. ISBN 978-3-593-50775-0.

⁸ BERTIN Alexandre, 2005. « Quelle perspective pour l'approche par les capacités ? ». *Revue Tiers Monde*, 2005. Vol. n° 182, n° 2, p. 385-406.

⁹ BACQUÉ Marie-Hélène et BIEWENER Carole, 2013. « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? » *Idees économiques et sociales*, 19 septembre 2013. Vol. N° 173, n° 3, p. 25-32.

Dans leur ouvrage *L'empowerment, une pratique d'émancipation* (2015)¹⁰, Bacqué et Biewener retracent la trajectoire de la notion d'empowerment. Cette dernière se développe aux Etats-Unis dans les années 1970 et fait son apparition en France dans les années 2000. L'empowerment est notamment beaucoup évoqué par les courants féministes radicaux des années 1970, puis dans divers champs qui s'en emparent pour revendiquer des approches moins top-down et paternalistes. Dans les années 1990, il est utilisé dans le champ du développement international par des institutions comme l'ONU. Cependant, « *dans un contexte où dominant les idées néolibérales, cette intégration se fait au prix de l'affaiblissement de sa portée radicale* »¹¹. Enfin, avec le début du 21^{ème} siècle se développe une compréhension de la notion d'empowerment que les auteures qualifient de « social-libérale » au sein des institutions de développement. Les évolutions de la mobilisation de la notion d'empowerment permettent ainsi de rendre compte des différentes compréhensions de l'émancipation individuelle et collective recherchée par les acteurs.

L'empowerment, au-delà de la diversité de ses interprétations, constitue un cadre d'analyse pertinent pour la participation et particulièrement dans le cadre de la transition écologique. En effet, comme Bacqué et Biewener le soulignent, il porte un potentiel de transformation sociale à travers une émancipation individuelle et collective, avec une perspective politique.

1.1.3 Les trois idéaux-types de Bacqué et Biewener

Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener développent trois idéaux-types de l'empowerment, qui décrivent les différentes interprétations de la notion et notamment les objectifs d'émancipation envisagés. Elles utilisent la technique de la chaîne d'équivalence d'Ernesto Laclau pour conceptualiser ces trois modèles, afin de « *comprendre le sens d'une notion au regard des concepts ou propositions avec lesquelles elle est employée et qui contribuent à la constituer* »¹².

¹⁰ BACQUÉ Marie-Hélène et BIEWENER Carole, 2015. *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?* La Découverte. ISBN 978-2-7071-8702-4.

¹¹ BACQUÉ Marie-Hélène et BIEWENER Carole, 2013. « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? ». *Idees économiques et sociales*, 19 septembre 2013. Vol. N° 173, n° 3, p. 25-32.

¹² BACQUÉ Marie-Hélène et BIEWENER Carole, 2013. « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? » *Idees économiques et sociales*, 19 septembre 2013. Vol. N° 173, n° 3, p. 25-32.

1.1.3.1 Le modèle néolibéral

L'empowerment dans sa compréhension néolibérale se situe dans le contexte de l'économie de marché, dont les valeurs sont étendues aux autres institutions hors économiques. L'objectif est de « *permettre aux individus d'exercer leurs capacités individuelles et de prendre des décisions rationnelles* »¹³. La rationalité évoquée est celle d'un *homoeconomicus*, qui dispose de toutes les informations pour prendre les décisions qui maximisent son utilité individuelle. Le cadre économique et politique n'est pas questionné, et la recherche du pouvoir se fait au niveau individuel au sein du modèle capitaliste.

Bacqué et Biewener soulignent :¹⁴

« Cela implique une capacité de conduire rationnellement son existence, de faire des choix, mais la question de l'émancipation et de la justice sociale n'est pas posée ; tout au plus est évoquée celle de l'accès aux opportunités, sans remise en cause des inégalités sociales. »

Ici, le processus d'accès au pouvoir ne pose pas la question d'une émancipation sociale à travers la transformation du système d'inégalités sociales. L'empowerment réside principalement dans la capacité de choix des individus.

1.1.3.2 Le modèle social-libéral

Le modèle social-libéral, dans la perspective de John Maynard Keynes, accorde une place plus importante au rôle de l'Etat et des institutions publiques. L'action publique est légitimée pour diminuer les inégalités sociales et économiques dans une optique de défense des libertés individuelles. L'individu y est considéré comme un être social appartenant à une communauté. Dans la compréhension social-libérale de l'empowerment, l'objectif est l'accès à une capacité réelle de choix. Cette dernière constitue une prise de pouvoir individuelle et collective, nécessitant une adaptation de l'environnement économique et social à travers une régulation publique.

¹³ BACQUÉ Marie-Hélène et BIEWENER Carole, 2013. « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? » *Idees économiques et sociales*, 19 septembre 2013. Vol. N° 173, n° 3, p. 25-32.

¹⁴ BACQUÉ Marie-Hélène et BIEWENER Carole, 2013. « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? » *Idees économiques et sociales*, 19 septembre 2013. Vol. N° 173, n° 3, p. 25-32.

Deux citations de Bacqué et Biewener donnent un éclairage au modèle social-libéral :¹⁵

« Ce modèle social-libéral peut prendre en compte les conditions socioéconomiques et politiques de l'exercice du pouvoir, sans pour autant interroger structurellement les inégalités sociales. »

« Dans ce modèle, l'empowerment prend place dans une chaîne d'équivalences au côté des notions d'égalité, d'opportunité, de lutte contre la pauvreté, de bonne gouvernance, d'autonomisation et de capacité de choix. »

Ici, la recherche d'émancipation sociale se traduit par la valorisation d'une autonomisation et d'une capacité de choix qui prennent en compte le cadre socioéconomique et politique dans lequel les individus et communautés se situent.

1.1.3.3 Le modèle radical

La conception radicale de l'empowerment s'inscrit dans des enjeux de lutte contre les dominations et oppressions. Elle est issue notamment des mouvements féministes radicaux. L'objectif est la réduction des inégalités et injustices, à travers un renversement des rapports sociaux existants. La prise de pouvoir consiste ainsi en une prise de conscience individuelle qui permet une émancipation communautaire. Contrairement au modèle social-libéral où le cadre socio-économique fait l'objet d'une adaptation, ici il est questionné en profondeur voire rejeté.

Bacqué et Biewener précisent :¹⁶

« L'objectif d'émancipation individuelle et collective débouche sur un projet de transformation sociale qui, dans les approches les plus radicales, repose sur une remise en cause du système capitaliste. »

Le projet de transformation sociale est ainsi prépondérant dans la compréhension radicale de la notion d'empowerment. Cette transformation est permise grâce à une prise de pouvoir

¹⁵ BACQUÉ Marie-Hélène et BIEWENER Carole, 2013. « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? » *Idees économiques et sociales*, 19 septembre 2013. Vol. N° 173, n° 3, p. 25-32.

¹⁶ BACQUÉ Marie-Hélène et BIEWENER Carole, 2013. « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? » *Idees économiques et sociales*, 19 septembre 2013. Vol. N° 173, n° 3, p. 25-32.

émancipatrice au niveau individuel et collectif. Selon Bacqué et Biewener, le modèle radical est lié aux « *notions de justice, de redistribution, de changement social, de conscientisation et de pouvoir, celui-ci étant exercé par ceux d' « en bas »* »¹⁷ Ici, le pouvoir de transformation sociale se traduit par la capacité de groupes opprimés à renverser les rapports sociaux existants.

1.2 Les différents niveaux de participation

La participation citoyenne, que les chercheurs appréhendent le plus souvent dans le contexte de l'action publique et de la démocratie participative, fait l'objet de nombreuses typologies. Nous détaillerons ici l'échelle de la participation citoyenne de Sherry Arnstein, et la participation contributive selon Jean-Eudes Beuret.

1.2.1 Définition de la participation citoyenne

Le terme de participation, et plus particulièrement de participation citoyenne, est mobilisé ces dernières décennies dans les discours concernant les questions environnementales au niveau international. La Déclaration de Rio, élaborée au Sommet de la Terre de 1992 par les Nations Unies, développe le principe de participation comme un principe fondamental du développement durable.¹⁸

« *Principe 10 :*

La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient. Au niveau national, chaque individu doit avoir dûment accès aux informations relatives à l'environnement que détiennent les autorités publiques, y compris aux informations relatives aux substances et activités dangereuses dans leurs collectivités, et avoir la possibilité de

¹⁷ BACQUÉ Marie-Hélène et BIEWENER Carole, 2013. « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? » *Idees économiques et sociales*, 19 septembre 2013. Vol. N° 173, n° 3, p. 25-32.

¹⁸ Organisation des Nations Unies, « Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement. Principes de gestion des forêts » [En ligne]. Mai 1993. [Consulté le 10 septembre 2020] disponible à l'adresse : <https://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>.

participer aux processus de prise de décision. Les Etats doivent faciliter et encourager la sensibilisation et la participation du public en mettant les informations à la disposition de celui-ci. Un accès effectif à des actions judiciaires et administratives, notamment des réparations et des recours, doit être assuré. »

Ce principe de participation au sens des Nations Unies implique donc plusieurs niveaux, avec en premier lieu un « accès aux informations ». Ce dernier doit permettre de « faciliter et encourager la sensibilisation et la participation du public ». Enfin, la déclaration stipule que les citoyens doivent « avoir la possibilité de participer aux processus de prise de décision ». La participation intervient ainsi ici dans le cadre des décisions politiques relatives à l'environnement.

La Convention d'Aarhus, ou *Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement*¹⁹, adoptée par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe en 1998, renforce l'importance de la participation pour le développement durable. Elle détaille trois droits citoyens :

- l'accès à l'information sur l'environnement ;
- la participation au processus décisionnel ;
- l'accès à la justice.

La participation citoyenne est donc devenue incontournable en ce qui concerne les politiques de développement durable. Cela rejoint les démarches de participation qui prennent de plus en plus d'ampleur dans le paysage de l'action publique, et notamment à travers le concept de démocratie participative qui s'oppose à la participation ponctuelle au moment des élections.

Néanmoins, la définition de la participation citoyenne ne fait pas consensus. L'Institut du Nouveau Monde, une organisation québécoise qui a pour objet d'encourager la participation citoyenne, la définit comme « *l'exercice et l'expression de la citoyenneté à travers la pratique de la participation publique, la participation sociale et la participation électorale* ».²⁰ Cette définition large inclut ainsi, dans la participation citoyenne, autant l'acte électoral que l'implication dans une action collective de la société civile (participation sociale).

Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique propose également une définition très large de la participation citoyenne : « *un processus d'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer sur*

¹⁹ Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, 1998. « Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement », *Revue Juridique de l'Environnement*, 1999. Vol. 24, n° 1, p. 89-113.

²⁰ Institut du nouveau monde, « La participation citoyenne » [En ligne]. 4 novembre 2018. [Consulté le 10 septembre 2020]. Disponible à l'adresse : <https://inm.qc.ca/participation-citoyenne/>.

une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté »²¹. Cette définition admet également que la participation puisse avoir lieu dans un cadre de la société civile, concernant des décisions impactant le cadre de vie de la communauté en dehors du champ de l'action publique.

La notion d'influence sur un processus décisionnel rejoint la question du pouvoir de la part du citoyen qui participe, et c'est l'axe que Sherry Arnstein développe dans son travail fondateur sur la participation en 1969. L'auteure américaine définit la participation du citoyen comme « un terme catégorique pour le pouvoir des citoyens »²². Pour elle, la participation réelle doit conférer un pouvoir d'influence sur la décision finale et impliquer une redistribution du pouvoir. Dans son article *A ladder of citizen participation*, elle illustre son propos d'un contre-exemple à sa compréhension de la participation : une affiche réalisée par des étudiants français en 1968 indiquant « je participe, tu participes, il participe, nous participons, vous participez, ils profitent ». Sherry Arnstein commente ainsi que « la participation sans redistribution du pouvoir est un processus vide de sens et frustrant ».²³

Pour Sherry Arnstein, les projets de participation citoyenne peuvent ainsi être classés en fonction du pouvoir accordé aux citoyens sur la production finale, et cela détermine le bénéfice réel que les citoyens vont retirer de leur participation. Son approche est fondatrice pour la littérature sur la participation, et est encore beaucoup utilisée aujourd'hui.

1.2.2 L'échelle de la participation citoyenne de Sherry Arnstein

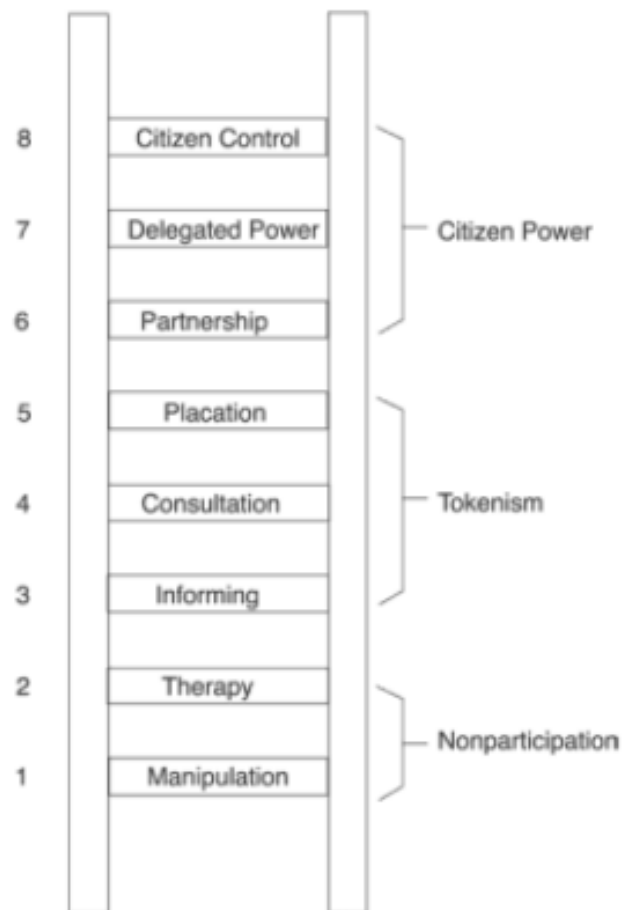
Sherry Arnstein développe une typologie de la participation citoyenne dans son article de 1969 *A ladder of citizen participation*. Elle développe une échelle à huit barreaux qui correspondent chacun à un degré de participation, en fonction du pouvoir d'influence donné au citoyen. Ils sont regroupés en trois niveaux de participation : la non-participation, la coopération symbolique et le pouvoir effectif des citoyens.

²¹ ANDRÉ Pierre, 2012. Chapitre « Participation citoyenne » COTE L. et SAVARD J-F, *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*. Bibliothèque et archives Canada. ISBN 978-2-923008-70-7.

²² Arnstein Sherry, 1969. « A ladder of citizen participation ». *Journal of American Institute of planners*, 1969. n°35/4, p. 216-224. Traduit par l'auteur.

²³ Arnstein Sherry, 1969. « A ladder of citizen participation ». *Journal of American Institute of planners*, 1969. n°35/4, p. 216-224. Traduit par l'auteur.

Figure 1 : L'échelle de la participation citoyenne de Sherry Arnstein



(Source : Arnstein Sherry, 1969. « A ladder of citizen participation ». *Journal of American Institute of planners*, 1969. n°35/4, p. 216-224.)

1.2.2.1 La non-participation

En bas de son échelle de la participation, Sherry Arnstein identifie deux degrés qu'elle considère comme de la « non-participation » : la manipulation et la thérapie. Selon les chercheurs Renaud Donzelot et Jacques Epstein, « À ce stade, le seul objectif est d'éduquer les participants, de traiter (therapy) leurs pathologies à l'origine des difficultés du territoire visé »²⁴.

Sherry Arnstein dénonce ces formes d'actions qui se revendiquent de la participation mais qui sont en réalité des démarches informatives et manipulatrices pour le public. On impose aux

²⁴ DONZELOT Jacques et EPSTEIN Renaud, 2006. « Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine ». *Esprit*, 2006. Vol. Juillet, n° 7, p. 5-34.

citoyens des solutions issue d'une vision qui est jugée être la meilleure, sans aucun moyen d'influence de leur part.

1.2.2.2 La coopération symbolique

Un peu plus haut sur l'échelle de la participation se trouve le niveau de la coopération symbolique, traduit du terme *tokenism*. Sherry Arnstein considère ces formes d'implication citoyenne comme relevant de la participation, mais le pouvoir d'influence des citoyens sur les décisions finales y reste faible.

Le premier degré de participation de la coopération symbolique est l'information, qui est un mécanisme à sens unique de l'institution vers le citoyen. On trouve ensuite la consultation, dans laquelle on va demander leur avis aux citoyens mais sans garantie que ce dernier sera pris en compte ; le pouvoir de décision final reste entre les mains de l'acteur public. De même en ce qui concerne le troisième (et dernier) degré de participation identifié par Sherry Arnstein : la réassurance (traduit du terme *placation*) permet à des citoyens d'assister à des instances de décision et à émettre un avis, des conseils ou des propositions. Néanmoins, ces derniers n'ont pas de poids formel dans les décisions et actions mises en œuvre.

La coopération symbolique permet donc aux citoyens d'être impliqués dans les processus de décision et de s'exprimer à leur sujet, mais sans engagement concernant l'influence de leur participation sur la décision finale. En pratique selon Arnstein cette influence est relativement faible.

1.2.2.3 Le pouvoir effectif des citoyens

Enfin, en haut de l'échelle de la participation de Sherry Arnstein se trouvent trois degrés de participation qui forment ce qu'elle nomme le pouvoir effectif des citoyens. Le partenariat associe des citoyens et des représentants de l'institution publique concernée autour de la mise en place d'un projet. Avec la délégation de pouvoir, les citoyens ont la mainmise réelle sur une partie des décisions. Pour finir, le degré le plus haut d'engagement des citoyens est le contrôle citoyen, dans lequel « *les tâches de conception, de planification et de direction du programme relèvent directement des citoyens, sans intermédiaire entre eux et les bailleurs de fonds du programme* »²⁵.

²⁵ DONZELOT Jacques et EPSTEIN Renaud, 2006. « Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine ». *Esprit*, 2006. Vol. Juillet, n° 7, p. 5-34.

Sherry Arnstein donne à son échelle de la participation citoyenne un caractère hiérarchique ; donc les degrés du pouvoir effectif des citoyens sont considérés comme ceux ayant l'effet le plus bénéfique sur le public concerné. En effet, c'est au sein de ces formes d'implication citoyenne que le citoyen a un véritable pouvoir d'influence sur les décisions. Les espaces de d'information, de discussion et de négociation ne sont pas déconnectés des espaces de décision. Les projets font ainsi l'objet d'une co-construction entre une institution publique et des citoyens.

1.2.3 La participation contributive de Jean-Eudes Beuret

Suite au travail de Sherry Arnstein, de nombreux auteurs proposent des typologies de la participation avec des interprétations différentes de ce terme, et ces dernières sont au fur et à mesure reprises, enrichies et adaptées par les chercheurs à leurs terrains d'enquête.

En 1994, Jules Pretty développe une typologie de la participation dans le cadre de l'agriculture durable dans son article *Alternative Systems of inquiry for a Sustainable Agriculture*.²⁶ Il ne distingue pas les niveaux de participation selon le pouvoir donné aux citoyens mais selon la forme que prend leur implication dans le projet. Il distingue ainsi :

- la participation passive ;
- la participation par collecte d'informations ;
- la participation par consultation ;
- la participation en échange d'incitations matérielles ;
- la participation fonctionnelle ;
- la participation interactive ;
- et l'auto-mobilisation.

La typologie sous-entend toujours que les niveaux les plus bénéfiques sont ceux avec l'implication la plus forte des citoyens.

L'agro-économiste Jean-Eudes Beuret, dans un article de 2011 sur la participation du public à la conservation de la nature, reprend la typologie de Jules Pretty et l'adapte au cas des réserves de biosphère. Ces dernières, constituées en un réseau animé par l'Unesco, désignent « *des territoires dans lesquels une politique de conservation et de développement durable est mise en*

²⁶ PRETTY J-N, 1994. « Alternative Systems of Inquiry for a Sustainable Agriculture ». *IDS Bulletin*, 25(2), p. 39-48.

place, à l'initiative du territoire concerné, de l'Etat, parfois des citoyens ».²⁷ L'auteur mène une étude sur douze réserves situées dans différents pays du monde, avec l'objectif de déterminer les facteurs locaux et les dynamiques communes concernant les dispositifs de participation.

Jean-Eudes Beuret adapte la typologie de Jules Pretty à son cadre d'analyse (voir *Tableau 1*) et intègre notamment le terme de « participation contributive ». Ce niveau de participation regroupe les deux niveaux identifiés par Pretty de « participation en échange d'incitations matérielles » et « participation fonctionnelle ». Pour Jean-Eudes Beuret, la participation contributive désigne le cas où « *le public apporte une contribution à un projet décidé et piloté par d'autres, au nom de la protection de la nature* ».²⁸ Il évoque également cette forme de participation sous l'appellation « participation contractuelle ».

L'auteur évoque ainsi l'exemple des « familles protectrices » dans la mangrove de Can Gio au Vietnam. Ces dernières sont autorisées à s'installer sur certaines terres en échange d'une participation active à leur conservation selon des règles fixées par le gouvernement. Jean-Eudes Beuret insiste sur le fait que le public contribue alors au développement d'un projet « *en y trouvant son intérêt* ».²⁹

²⁷ BEURET Jean-Eudes, 2011. « Quelles voies pour la participation du public à la conservation de la nature ? Le cas des réserves de biosphère ». *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 5 décembre 2011. Vol. 2, n° 3.

²⁸ BEURET Jean-Eudes, 2011. « Quelles voies pour la participation du public à la conservation de la nature ? Le cas des réserves de biosphère ». *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 5 décembre 2011. Vol. 2, n° 3.

²⁹ BEURET Jean-Eudes, 2011. « Quelles voies pour la participation du public à la conservation de la nature ? Le cas des réserves de biosphère ». *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 5 décembre 2011. Vol. 2, n° 3.

Tableau 1 : Typologie de la participation de Jean-Eudes Beuret, à partir de celle de Jules Pretty

Typologie de Jules Pretty (1994)	Typologie proposée à partir d'une mise en perspective du cas des réserves de biosphère
	L'exclusion
La participation passive : le public est informé de ce qui va se passer	L'information et la consultation
La participation par la collecte d'informations : le public répond à des questions prédéfinies	
La participation par consultation : le public donne son propre avis	
La participation en échange d'incitations matérielles : le public participe en échange d'un accès à certaines ressources	La participation contributive
La participation fonctionnelle : la participation du public crée des conditions favorables pour la réussite du projet	
La participation interactive : le public participe à l'analyse conjointe et décide de la suite du projet.	La concertation
L'auto-mobilisation : le public prend ses propres initiatives	L'auto-mobilisation stimulée par la réserve : elle crée un milieu innovant et actif en faveur de la nature

(Source : BEURET Jean-Eudes, 2011. « Quelles voies pour la participation du public à la conservation de la nature ? Le cas des réserves de biosphère ». *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 5 décembre 2011. Vol. 2, n° 3.)

La contribution participative au sens de Jean-Eudes Beuret rend visible une forme de participation qui est présente dans le cadre des structures de l'économie sociale et solidaire. Elle peut donc être mobilisée en complément de la typologie de Sherry Arnstein de manière intéressante, pour le développement d'une grille d'analyse de la participation citoyenne adaptée au champ de notre étude : les structures de l'ESS de la transition écologique.

1.3 Une grille d'analyse de la participation dans le cadre des OESS engagées dans la transition écologique

La participation dans le cadre de l'économie sociale et solidaire revêt des caractéristiques particulières. En adaptant la typologie de Arnstein et en considérant les modèles d'empowerment de Bacqué et Biewener, nous pouvons développer une grille d'analyse à double entrée pour la participation dans le cadre des structures de l'ESS de la transition écologique.

1.3.1 Des caractéristiques de la participation inhérentes à l'ESS

L'économie sociale et solidaire regroupe des organisations avec des statuts variés : associations, coopératives, fondations, mutuelles et entreprises sociales. Les formes de participation au sein de l'ESS sont donc également très variées, d'autant que les structures d'une même famille peuvent avoir différentes tailles, thématiques, champs d'action, publics, etc.

Les acteurs de l'ESS se rassemblent autour de la non-lucrativité (ou lucrativité limitée), la recherche d'une utilité sociétale et la gouvernance démocratique (selon le principe « un homme = une voix »). Ce sont souvent des structures avec un ancrage local fort, qui prônent l'expérimentation pratique et l'inclusion des parties prenantes. En ce qui concerne la participation citoyenne, de nombreux projets dans le cadre de l'ESS suivent une démarche *bottom-up* (ascendante). Cela signifie que les projets mis en place suivent une logique la plus horizontale possible, où les habitants sont consultés et impliqués dès la phase d'émergence du projet. Cette volonté d'inclusion des parties prenantes et de logique *bottom-up* conduit un grand nombre d'organisations de l'ESS à valoriser une participation citoyenne active et de qualité.

Le principe de non-lucrativité conduit les structures de l'ESS à développer des modèles économiques particuliers. Par exemple, de nombreuses associations ont pour sources principales de financement les adhésions de leurs membres et des subventions publiques. Le caractère précaire que peuvent avoir ces financements les conduit à avoir besoin de la participation pour fonctionner et notamment à travers le bénévolat. En effet, dans des structures avec un personnel salarié limité, les bénévoles font vivre les projets de manière importante. Ce constat peut également être le résultat de l'historique des associations concernées, qui ont émergées d'une dynamique citoyenne et mettent la participation bénévole au cœur du projet de l'organisation. Au contraire, les associations de plus grande taille ont tendance à se professionnaliser et à diminuer la participation bénévole. Néanmoins un grand nombre de

petites associations aujourd'hui n'existeraient pas sans le bénévolat, et elles entretiennent donc un rapport à la participation qui est différent du cadre de l'action publique. La participation est à la fois un objectif et un moyen pour les organisations concernées. Selon l'enquête *Paysage associatif français* la plus récente, en 2017 la France compte 1,5 millions d'associations dont seulement 10,6% sont employeuses. La participation bénévole dans les associations en 2017 représente l'équivalent de 1,4 million d'emplois en équivalent temps plein. De plus, « *les associations sans salarié concentrent 85% du nombre des participations bénévoles et 72% du volume total de travail bénévole dans le secteur associatif* ». ³⁰

La recherche d'utilité sociale de la part des organisations de l'ESS donne également un caractère particulier à la participation dans ce cadre. En effet la participation citoyenne, quelle que soit sa forme, y est motivée par un sens et des valeurs mis dans l'action. Cela conduit les citoyens à se rassembler dans ces projets autour de valeurs communes et de faire communauté par l'action et la vision partagées. Les thématiques mobilisatrices peuvent être une opposition à un projet pour les structures les plus militantes, ou l'expérimentation d'un mode de produire, consommer, partager autrement. Bien souvent, la participation associative ou coopérative est vécue comme un engagement personnel volontaire de la part des citoyens concernés. Cette particularité conduit un grand nombre d'associations à cultiver une atmosphère festive et conviviale dans leurs projets et notamment autour de l'accueil des bénévoles. Néanmoins, un écueil à la recherche d'utilité sociétale à travers la participation dans l'ESS est le risque de sur-sollicitation et d'épuisement de la part des bénévoles. La participation est le plus souvent complètement libre, adaptable aux disponibilités de chacun et sans engagement contractuel. Mais il n'est pas rare que des bénévoles engagent beaucoup de temps et d'énergie dans les projets associatifs et soient surmenés par leur mobilisation bénévole.

La participation à la gouvernance dans l'ESS prend des formes différentes selon le statut juridique de l'organisation. Les associations, qui représentent la très grande majorité des structures de l'ESS, sont gérées par un conseil d'administration qui est élu par les membres adhérents au cours de l'Assemblée générale annuelle. Au sein du conseil d'administration, un président, un trésorier et un secrétaire sont également élus. Le conseil d'administration, qui est l'instance décisionnaire de la structure, est donc une forme de participation citoyenne particulièrement forte dans le modèle associatif. Les adhérents non élus au conseil d'administration participent à la gouvernance à travers leur pouvoir de vote.

Dans les sociétés coopératives, les membres coopérateurs acquièrent des parts sociales et sont donc propriétaires de la coopérative. Comme dans le modèle associatif, l'assemblée générale

³⁰ TCHERNONOG Viviane, 2018. Les associations : Etat des lieux et évolutions. Vers quel secteur associatif demain ? Centre de recherche sur les associations, septembre 2018.

permet de voter les grandes orientations de l'organisation et d'élire les administrateurs. La participation citoyenne est particulièrement valorisée dans le cadre des coopératives citoyennes, dans le champ de la production d'énergie renouvelable. Ces dernières permettent aux citoyens de participer au financement et à la gouvernance d'installations locales d'énergie.

La participation citoyenne dans l'ESS revêt des caractéristiques spécifiques pour les acteurs qui se réclament du mouvement d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD). Selon le Ministère de la Transition écologique :³¹

« L'éducation à l'environnement et au développement durable est porteuse d'enjeux essentiels en termes d'évolutions des comportements, de connaissances nouvelles et de mise en capacité de chacun, au quotidien, d'être acteur de la transition et de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. »

Les organisations de l'ESS dont la raison d'être est la transition écologique citoyenne sont ainsi à même de développer des formes et outils de participation citoyenne qui favorisent la sensibilisation, la prise de conscience et les changements de comportements. C'est le cas également des associations d'éducation populaire, sur la thématique environnementale ou d'autres sujets.

1.3.2 Une adaptation de la typologie de Sherry Arnstein

Les caractéristiques spécifiques de la participation dans le cadre de l'ESS, que nous avons détaillées plus haut, conduisent à relever des formes de participation citoyenne qui ne correspondent pas tout à fait avec celles trouvées dans le cadre de l'action publique et qui doivent faire l'objet d'une typologie spécifique. Nous nous baserons ici sur l'échelle de participation citoyenne de Sherry Arnstein, en adaptant le détail des degrés de participation et en intégrant un niveau : la participation contributive.

³¹ Ministère de la transition écologique, « L'éducation à l'environnement et au développement durable » [En ligne]. 10 août 2020 [Consulté le 11 septembre 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.ecologie.gouv.fr/education-lenvironnement-et-au-developpement-durable>

Tableau 2 : Une adaptation de la typologie de Sherry Arnstein

Typologie de Sherry Arnstein (1969)	Niveaux de participation de Arnstein ou Beuret	Typologie proposée dans le cadre des OESS
Contrôle citoyen	Pouvoir effectif des citoyens	Contrôle citoyen
Délégation de pouvoir		Délégation de pouvoir
Partenariat		Co-gestion d'un projet
Réassurance	Coopération symbolique	Consultation
		Formation
Consultation		Sensibilisation, conseil
Information		Information
	Participation contributive	Main d'œuvre bénévole pour faire fonctionner les projets
		Financement
		Soutien via le militantisme ou les pétitions
Thérapie	Non-participation	
Manipulation		

(Source : Auteur)

En bas de notre typologie, la participation contributive correspond comme le développe Jean-Eudes Beuret à des contributions apportées par les citoyens aux projets de la structure. La contribution citoyenne peut prendre la forme d'un soutien via du militantisme (participation à une manifestation, etc) ou la signature de pétitions. Les citoyens peuvent également contribuer au financement de la structure à travers différents canaux (adhésion, don, achat d'une part sociale, etc). La dernière forme de participation contributive dans le cadre des structures de l'ESS est le bénévolat, qui constitue une main d'œuvre pour faire fonctionner des projets. Dans la participation contributive, ce sont plutôt les citoyens qui ont quelque chose à apporter à la structure. Néanmoins, ils ne détiennent pas de réel pouvoir d'influence sur les modalités de leur contribution.

On trouve ensuite la coopération symbolique, dans laquelle les citoyens sont associés à des projets à travers différentes modalités : information de la part de la structure ; actions de sensibilisation ou conseil ; formation pour faire monter les citoyens en compétences ; et enfin consultation des citoyens sur des projets dont le pouvoir de décision final revient à la structure. Dans la coopération symbolique, ce sont surtout les citoyens qui reçoivent de la part de la structure. Ils peuvent être associés à la construction de projets mais en restant plutôt passifs et avec un pouvoir d'influence limité.

Enfin, en haut de notre typologie de la participation dans le cadre des structures de l'ESS, le pouvoir effectif des citoyens est constitué des formes d'implication citoyenne dans lesquelles les citoyens et la structure coconstruisent les orientations et projets à mener. On y trouve la cogestion de projets, dans laquelle les citoyens et des représentants de la structure représentent le même poids dans les décisions. Ensuite, la délégation de pouvoir confère à des citoyens une autonomie de gestion complète sur un périmètre donné (sur un projet, une zone géographique, etc). Le contrôle citoyen représente enfin le cas où les citoyens contrôlent complètement la structure. C'est le cas par exemple des membres du conseil d'administration d'une association, qui en sont les propriétaires et gestionnaires.

Cette adaptation de l'échelle de participation citoyenne conserve le même esprit que l'originale, et les définitions données par Sherry Arnstein à la coopération symbolique et au pouvoir effectif des citoyens sont conservées. Les formes des degrés de participation sont légèrement modifiées pour correspondre aux pratiques des structures de l'ESS sur le terrain. La participation contributive semblait manquer à la typologie de Arnstein pour appréhender la diversité des formes de participation dans l'ESS, elle vient donc la compléter en bas de l'échelle.

1.3.3 Une grille d'analyse à double-entrée

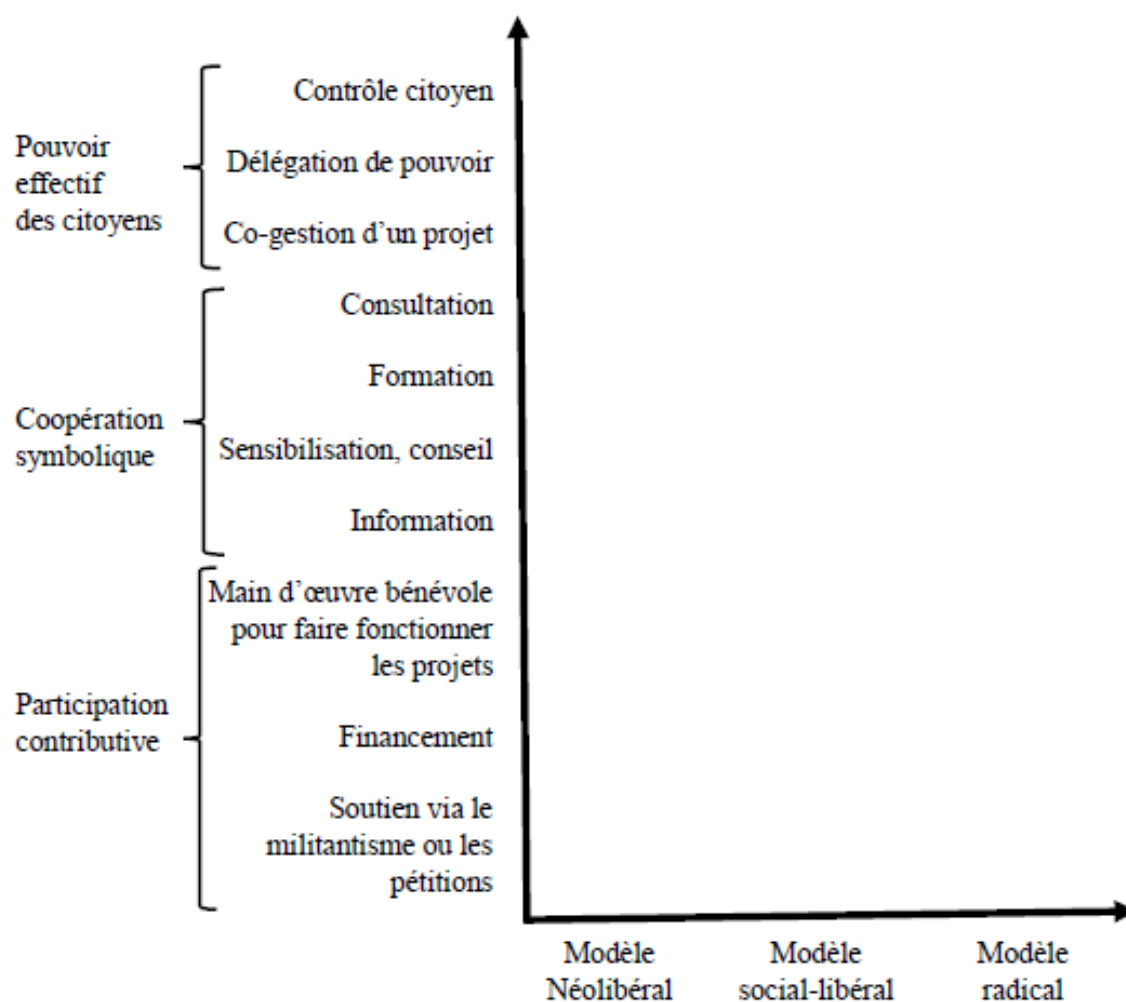
Le raisonnement ci-dessus nous a permis de développer un cadre d'analyse de la participation citoyenne dans le cadre de la transition écologique, à travers la notion de pouvoir de transformation sociale présente dans le concept d'empowerment. Les modèles d'empowerment de Bacqué et Biewener expriment ainsi les différentes interprétations du terme. Ils mettent en évidence différents objectifs d'émancipation, individuelle ou collective, avec une posture différente concernant le cadre économique et politique (volonté d'intégration, adaptation ou transformation).

Nous avons également pu développer une typologie des formes de participation relevées dans l'implication citoyenne dans les structures de l'ESS, à partir du pouvoir d'influence des citoyens sur la décision finale selon l'approche de Sherry Arnstein.

Nous avons maintenant une grille d'analyse à double-entrée pour la participation citoyenne dans les structures de l'économie sociale et solidaire de la transition écologique. A travers cette grille, nous pouvons appréhender les formes de participation ainsi que les objectifs associés de transformation sociale.

L'axe vertical du graphique mesure le pouvoir d'influence qu'ont les citoyens sur la structure, à travers la forme que prend leur participation. L'axe horizontal mesure le caractère radical du pouvoir d'émancipation recherché, à travers la vision de transformation sociale de la structure concernant la transition écologique.

Figure 2 : Grille d'analyse de la participation citoyenne dans le cadre des OEES de la transition écologique



(Source : Auteur)

La transition écologique au sens de Rob Hopkins propose un modèle de résilience à l'échelle des communautés, qui accorde de l'importance à l'émancipation sociale. Elle s'articule donc avec l'empowerment, défini comme le pouvoir et le processus pour y accéder, autour de la notion de pouvoir de transformation sociale. La participation citoyenne, elle, peut s'appréhender à travers l'intensité du pouvoir d'influence donné aux citoyens sur les décisions finales. L'adaptation des typologies de la participation au contexte des organisations de l'ESS conduit à développer une grille d'analyse spécifique aux OESS de la transition écologique. Il convient d'utiliser cette grille pour étudier les objectifs de transformation sociale des structures du département du Rhône, les formes de participation associées et les limites qu'elles peuvent rencontrer.

2 Des structures qui mobilisent différentes formes et conceptions de la participation dans le département du Rhône

Dans cette seconde partie, nous confronterons la grille d'analyse de la participation élaborée précédemment à notre terrain : les structures de l'ESS engagées dans la transition écologique dans le département du Rhône. Ce travail sera effectué avec l'objectif d'élaborer une typologie de la participation citoyenne dans le cadre de ces structures.

2.1 Etat des lieux des structures de l'ESS de la transition écologique sur le département du Rhône

Le département du Rhône, et en particulier la Métropole de Lyon, concentre un grand nombre de structures de l'ESS avec un objet social de transition écologique. Des analyses quantitatives et qualitatives permettent de montrer que ces structures agissent dans des thématiques variées et répondent aux enjeux de Transition. Dans cette étude, nous illustrerons cette diversité avec l'exemple de neuf organisations.

2.1.1 Les éléments quantitatifs

Le recensement des structures de l'ESS de la transition écologique fait l'objet d'un travail quantitatif mené par plusieurs Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire en France. La CRESS Auvergne Rhône Alpes notamment est en partenariat avec l'ADEME à ce sujet, dans le cadre d'une convention *Economie sociale et solidaire et Transition écologique et énergétique* (2018-2021). Un des objectifs de cette convention est de réaliser un état des lieux des structures de l'ESS dans la transition écologique, en construisant une base de données régionale. Les éléments quantitatifs suivants sont issus de cette base de données, que j'ai participé à élaborer dans le cadre de mon stage à la CRESS AURA.

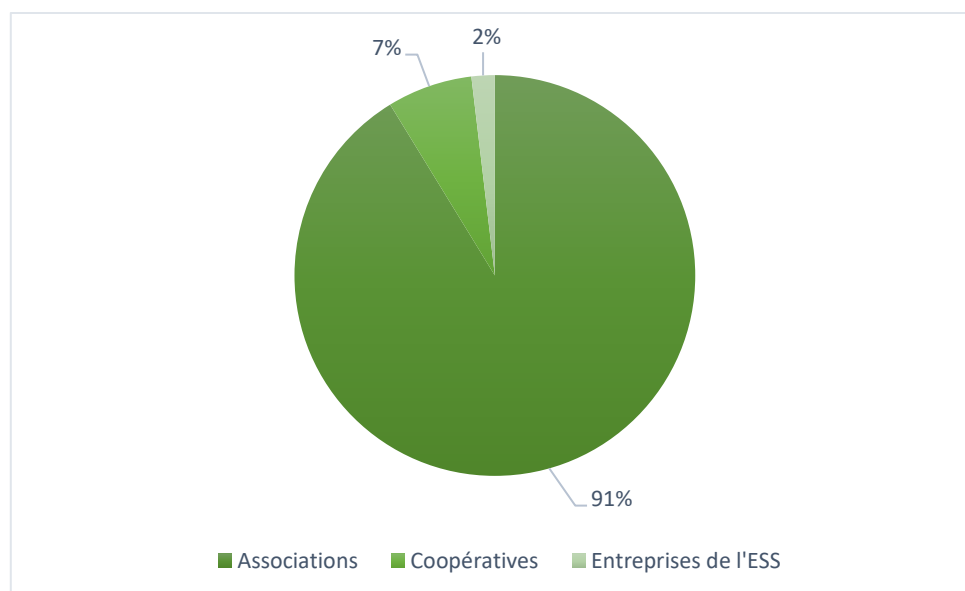
Pour construire cette base de données, nous avons croisé le fichier INSEE des acteurs de l'ESS avec les annuaires de différents réseaux et structures du champ de la transition écologique (ADEME, Graine, collectivités territoriales, Réseau des ressourceries, etc). Ce travail ne prétend pas à l'exhaustivité, pour des questions de difficulté de la collecte des informations

concernant de très nombreuses structures, et du fait du caractère extrêmement chronophage de l'exercice. Néanmoins, il permet de mettre en lumière un grand nombre d'organisations de l'ESS et de dégager des tendances sur leurs caractéristiques. Couplé à des éléments qualitatifs (avec l'aide du prestataire Macéo et la réalisation d'entretiens auprès de différentes organisations de l'ESS), cet état des lieux permet à la CRESS AURA de mettre en évidence l'apport, la place et les perspectives de développement de l'ESS dans la transition écologique. Cela fait l'objet d'une étude publiée par la CRESS AURA fin 2020.

Dans le département du Rhône, nous recensons 160 structures de l'ESS dans le champ de la transition écologique et énergétique. Ce chiffre correspond aux établissements appartenant à des organisations de l'ESS au sens de la loi de 2014. Elles peuvent avoir un champ d'action à l'échelle locale, départementale, régionale ou même nationale.

Les structures identifiées ont pour la grande majorité un statut associatif (146 structures). On recense par ailleurs 11 structures avec un statut coopératif, et 3 entreprises de l'ESS qui détiennent l'agrément ESUS.

Graphique 1 : Répartition des OESS de la transition écologique dans le Rhône par statut



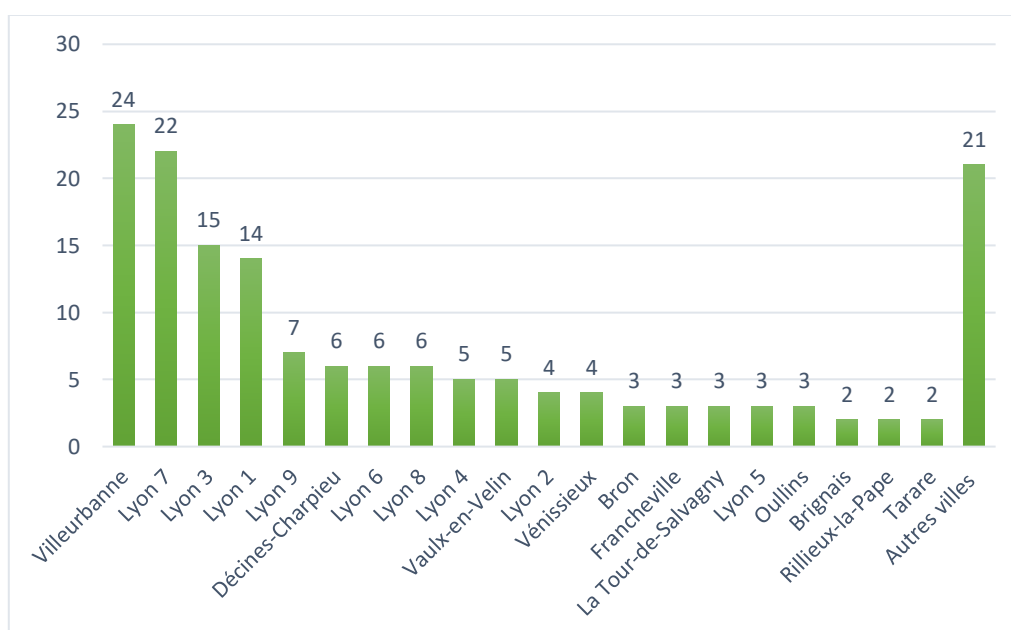
(Source : Auteur)

On observe que les structures de l'ESS de la transition écologique dans le département du Rhône sont situées pour la plupart au sein de la Métropole de Lyon. Cette dernière est une collectivité territoriale avec un statut particulier, puisqu'elle exerce les compétences départementales sur son territoire. Avec 59 communes et 1,3 million d'habitants, elle représente

près des trois quarts de la population du département du Rhône.³² Plus de 90% des structures de notre base de données départementale se trouvent dans la métropole de Lyon. Le département du Rhône étant particulièrement représenté dans la base régionale des structures de l'ESS de la transition écologique (près d'un quart des établissements, pour une région qui compte 12 départements), nous pouvons relever que la métropole de Lyon est un territoire particulièrement dynamique en termes d'ESS dans la transition écologique.

Les villes les plus présentes dans la base de données du Rhône sont Villeurbanne et le 7^{ème} arrondissement de Lyon, qui représentent chacune environ 14% des structures de la base. Elles sont suivies par le 3^{ème} et le 1^{er} arrondissement de Lyon, qui comptent pour 9% des structures.

Graphique 2 : Répartition géographique des OESS de la transition écologique dans le Rhône



(Source : Auteur)

2.1.2 Les enjeux auxquels elles répondent

Les organisations de l'ESS engagées dans la transition écologique sont positionnées sur des thématiques très variées, et répondent donc à des enjeux multiples. Nous avons choisi ici de les classer parmi six grandes thématiques :

³² Ville de Lyon, « Grand Lyon la Métropole » [En ligne]. [Consulté le 11 septembre 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.lyon.fr/lieu/equipements-divers/grand-lyon-la-metropole>

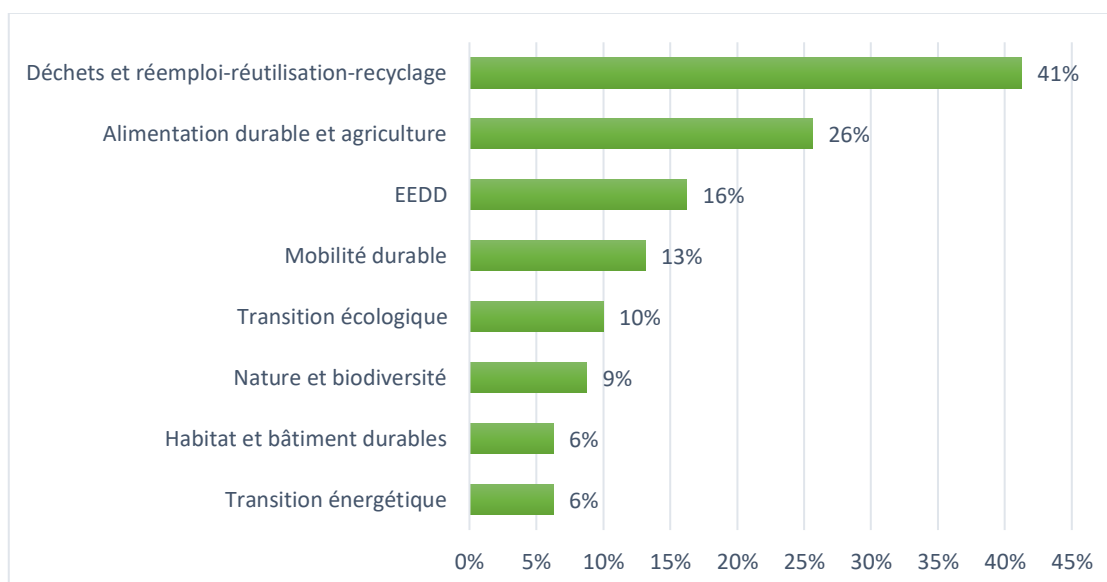
- Mobilité durable
- Habitat et bâtiment durables
- Transition énergétique
- Alimentation durable et agriculture
- Déchets et réemploi-réutilisation-recyclage
- Nature et biodiversité

Certaines organisations agissent sur plusieurs thématiques de manière complémentaire, nous leur attribuons donc une thématique principale et une thématique secondaire. Les ateliers vélo par exemple ont comme première thématique la mobilité durable (promotion d'un moyen de mobilité douce et active) ; la thématique des déchets leur est attribuée de manière complémentaire (réparation, réemploi et vente d'occasion).

Les structures dont l'activité est très transversale sont quant à elles classées dans une catégorie large de « transition écologique ». C'est le cas par exemple de l'association Alternatiba, qui promeut les alternatives citoyennes face à l'urgence climatique.

Enfin, nous spécifions en thématique secondaire si la structure concernée appartient au champ de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable, qui peut concerner toutes les thématiques de la transition écologique.

Graphique 3 : Répartition des OEES du Rhône par thématique de la transition écologique



(Source : Auteur)

Le graphique ci-dessus indique la part des établissements de notre base de données qui se voient attribuer chaque thématique, en tant que domaine d'activité principal ou secondaire. Ainsi, 41% des structures agissent en faveur de la réduction des déchets ou favorisent le réemploi, la

réutilisation et le recyclage. La sur-représentation de cette thématique peut s'expliquer par la forte présence d'acteurs de l'ESS sur le réemploi historiquement. La thématique suivante est l'alimentation durable et l'agriculture, qui concerne 26% des structures de l'ESS de la transition écologique dans le département du Rhône. 16% des organisations de notre base de données ont un positionnement de sensibilisation à la protection de l'environnement et sont identifiées comme appartenant au courant de l'EEDD. Les thématiques de la transition énergétique, de l'habitat et du bâtiment durables et de la nature et biodiversité, au contraire, sont représentées chacune par moins de 10% des structures de la base de données.

La diversité des thématiques dans lesquelles les structures de notre base de données peuvent être classées traduit les nombreux enjeux auxquels elles apportent des réponses :

- Mobilité durable

Les organisations de l'ESS facilitent et encouragent l'usage des mobilités douces, développent des solutions de covoiturage et autopartage pour limiter l'utilisation de la voiture individuelle, et permettent d'allonger la durée de vie des véhicules et des vélos.

- Habitat et bâtiment durables

Les acteurs de l'ESS expérimentent l'éco-construction et l'éco-rénovation, sont très présents dans le réemploi des matériaux du bâtiment, et participent à repenser l'habitat en impliquant les citoyens.

- Transition énergétique

On trouve des structures de l'ESS dans la production d'énergie renouvelable citoyenne, ainsi que la fourniture d'énergie renouvelable avec des modèles innovants comme celui d'Enercoop. L'ESS agit également pour la lutte contre la précarité énergétique en informant et en conseillant les citoyens.

- Alimentation durable et agriculture

Les organisations de l'ESS s'emparent de l'enjeu du maintien et du développement d'une agriculture locale et de qualité, permettent de rapprocher le consommateur et le producteur à travers les circuits alimentaires de proximité, et luttent contre le gaspillage alimentaire.

- Déchets et réemploi-réutilisation-recyclage

Les acteurs de l'ESS favorisent le réemploi et la réutilisation, s'engagent dans la collecte et la valorisation des biodéchets, et développent des actions de sensibilisation pour rendre le citoyen acteur du réemploi.

- Nature et biodiversité

Les structures de l'ESS gèrent des espaces naturels dédiés à la protection de l'environnement, forment les citoyens à la connaissance de la biodiversité et militent auprès des acteurs publics pour une meilleure prise en compte de la nature.

- Education à l'Environnement et au Développement Durable

L'ESS contribue à améliorer la capacité des populations à s'emparer des questions environnementales, favorise une meilleure compréhension des problématiques, et incite les citoyens à agir collectivement à travers l'expérimentation de la coopération.

2.1.3 Focus particulier sur neuf structures

Les structures de l'ESS de la transition écologique, pour apporter des réponses aux enjeux des différentes thématiques de leur objet social, mobilisent la participation de manière plus ou moins forte. Certaines organisations n'utilisent même pas du tout la participation citoyenne dans leur fonctionnement. Afin d'illustrer l'apport de la participation citoyenne aux objectifs de transition écologique et de mobiliser la grille d'analyse développée plus tôt dans le raisonnement, nous avons choisi de faire un focus sur neuf structures du département du Rhône.

Nous avons ainsi réalisé des entretiens semi-directifs avec chacune de ces structures. L'objectif était d'identifier les formes de participation mobilisées, les objectifs de transition écologique, la conception de la transformation sociale visée, et les limites de l'apport de la participation. Ces entretiens ont eu lieu entre le 7 août et le 4 septembre 2020, à l'aide de différents logiciels de visioconférence. Des précisions sur les personnes interrogées, la grille d'entretien et des éléments synthétiques issus des échanges sont disponibles en annexes 1 à 3.

Il convient de préciser, pour chacune des structures, leur champ d'action et leur forme juridique. Cinq structures de notre panel ont un champ d'action régional ou national : le Réseau AMAP AURA (alimentation durable et agriculture), CoopaWatt (transition énergétique), Hespul (transition énergétique), Aremacs (déchets) et les Compagnons bâtisseurs (habitat et bâtiment durables). Les quatre autres organisations travaillent à l'échelle de la Métropole de Lyon : Zéro Déchet Lyon (déchets), le Passe jardins (alimentation durable et agriculture), Anciela (transition écologique) et Eisenia (déchets).

CoopaWatt possède deux structures juridiques : une association et une coopérative sous la forme d'une SCOP. Les huit autres organisations sont des associations de loi 1901. Trois organisations interrogées représentent des petites structures essaimées sur leur territoire d'intervention : le Réseau AMAP AURA fédère les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) ; CoopaWatt développe des coopératives citoyennes d'énergie

renouvelable ; le Passe jardins représente les jardins partagés avec leurs différentes modalités d'organisation (la plupart du temps sous forme associative).

Plus précisément, l'action des structures interrogées peut être décrite de la manière suivante :

Le Réseau AMAP Auvergne Rhône Alpes est une association qui accompagne le développement et la création des AMAP sur la région, et appuie la promotion de leur modèle agricole alternatif. Ses adhérents sont des amapiens (des consommateurs qui s'engagent à verser un revenu fixe et équitable à un paysan en échange de paniers de produits de saison chaque semaine) et des paysans engagés dans des AMAP de la région.

CoopaWatt est une association dont le but est d'aider à l'émergence et l'accompagnement de coopératives citoyennes de production d'énergie renouvelable en Auvergne Rhône-Alpes. Elle développe également des activités de conseil aux collectivités, et a créé une deuxième structure juridique sous forme de SCOP.

Hespul a pour objet de développer les énergies renouvelables et notamment la technologie photovoltaïque sur le territoire français, selon la démarche négaWatt. L'association, à l'origine très militante, se professionnalise et propose une expertise technique ainsi que du conseil et de la sensibilisation pour différents publics (collectivités, citoyens, etc).

Zéro Déchet Lyon est une association dont le but est de sensibiliser les citoyens à la réduction des déchets, favoriser toutes les initiatives en ce sens et faire connaître les enjeux politiques du zéro déchet. Elle développe des ateliers, projections, événements, anime un réseau d'entrepreneurs et a publié un guide du zéro déchet sur la métropole de Lyon.

Aremacs, l'Association pour le Respect de l'Environnement lors des Manifestations Culturelles et Sportives, agit en faveur de la promotion des démarches écoresponsables et du tri des déchets sur les événements. Son antenne Rhône-Alpes accompagne les organisateurs d'événements et fait de la sensibilisation auprès des publics de la région.

Le Passe jardins met en réseau les jardins collectifs de la métropole de Lyon. L'association propose notamment un accompagnement et des formations pour les collectifs citoyens désireux de monter un jardin partagé. Elle sensibilise au respect de la biodiversité.

Anciela est une association qui suscite, encourage et accompagne l'envie d'agir pour une société écologique et solidaire autour de Lyon. Elle accueille les bénévoles qui veulent s'engager, organise des formations, anime une démarche d'ambassadeurs du changement et une pépinière d'initiatives citoyennes. Anciela publie un magazine mensuel *Agir à Lyon* ainsi qu'un guide biannuel.

Eisenia est une association qui porte des projets de développement durable en s'appuyant sur la technique du lombricompostage, auprès de publics en difficulté de la métropole lyonnaise.

Dans une logique d'économie circulaire, Eisenia fait le lien entre la fertilité des sols agricoles et les biodéchets. L'association développe des animations, formations, conférences, etc.

Les Compagnons bâtisseurs Rhône-Alpes accompagnent des personnes en situation de mal-logement à travers l'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA), dans laquelle les locataires ou propriétaires participent aux travaux réalisés. L'association propose des « outilhèques », des chantiers participatifs et favorise la lutte contre la précarité énergétique.

2.2 Typologie de la participation

L'étude de neuf structures, à travers des entretiens qualitatifs et des observations de terrain au sein de la CRESS Auvergne Rhône-Alpes, nous permet d'élaborer une typologie de la participation citoyenne. Pour chaque modèle d'empowerment rencontré, nous développerons les modalités de la mise en œuvre de la participation pour les organisations de l'ESS qui s'en approchent.

2.2.1 Le positionnement des structures sur la grille d'analyse de la participation

Lors des entretiens semi-directifs réalisés avec les neuf structures présentées ci-dessus, nous avons énuméré les formes de participation de l'échelle élaborée en partie 1. Nous leur avons demandé d'indiquer si ces formes étaient mobilisées par leur structure et avec quelle importance. Sur les graphiques suivants, les grands cercles rouges correspondent à une forme de participation prépondérante pour l'organisation, et les petits cercles rouges indiquent une mobilisation ponctuelle.

En ce qui concerne les modèles d'empowerment, nous classons les structures en fonction de deux critères :

- Leur propre perception du modèle qui correspond à l'objectif principal derrière l'implication citoyenne dans les projets de leur structure (en leur présentant brièvement les trois conceptions).
- Le discours employé tout au long de l'entretien, le vocabulaire choisi, les attentes de changements sociétaux et le rapport au cadre sociopolitique qui sont exprimés. La

perception de l'enquêteur sur le modèle d'empowerment correspondant n'est pas toujours identique au modèle perçu par les personnes interrogées.

Les graphiques suivants synthétisent le positionnement des structures sur la grille d'analyse de la participation. Ils peuvent être retrouvés en annexe 3.

Figure 3 : CoopaWatt

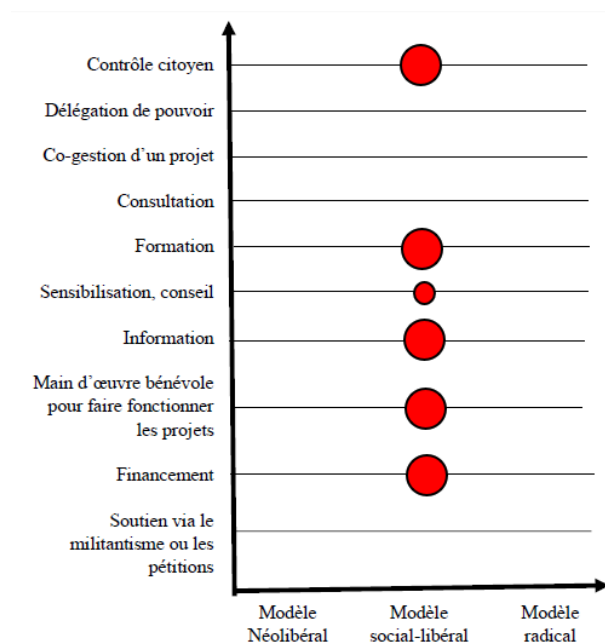


Figure 4 : Aremacs

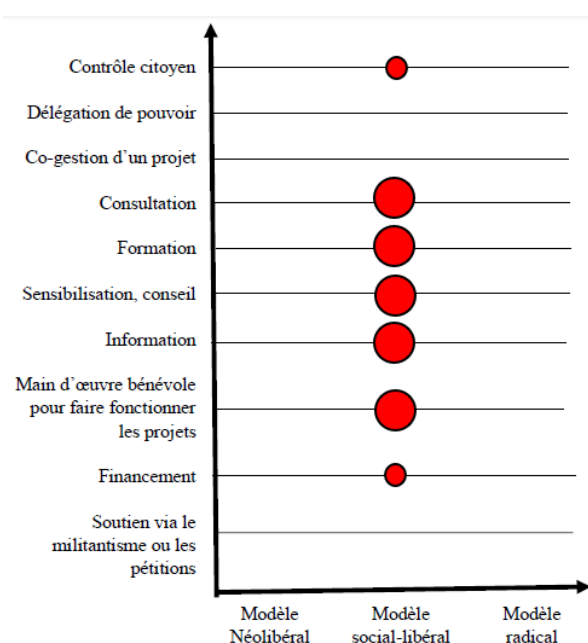


Figure 5 : Eisenia

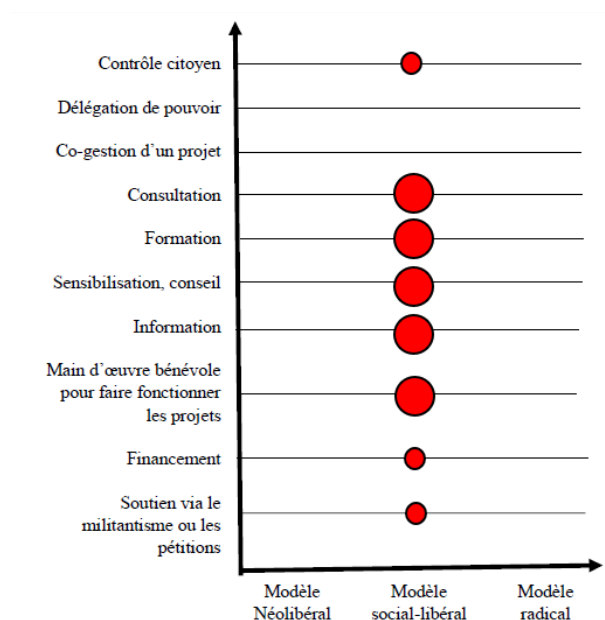


Figure 6 : Les Compagnons bâtisseurs

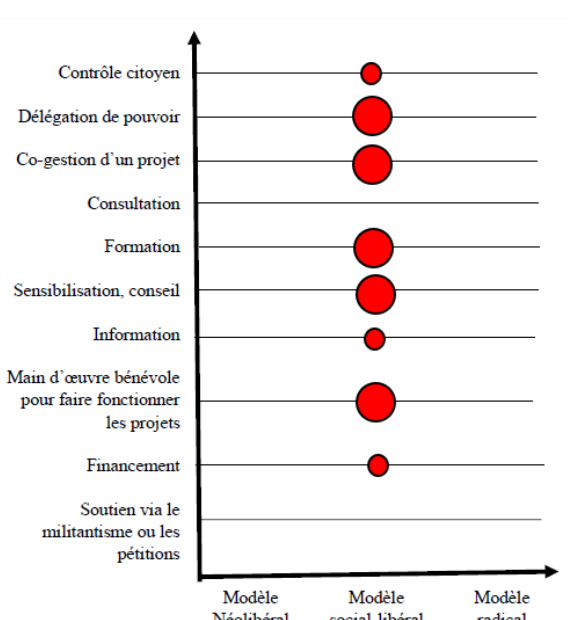


Figure 7 : Le Réseau AMAP AURA

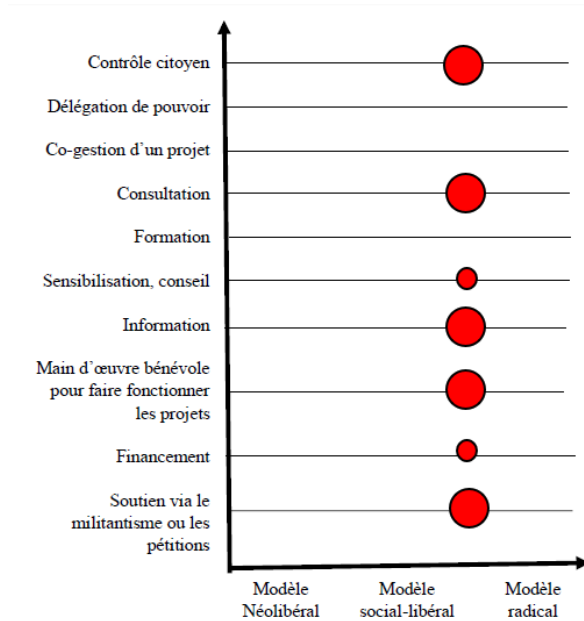


Figure 8 : Hespul

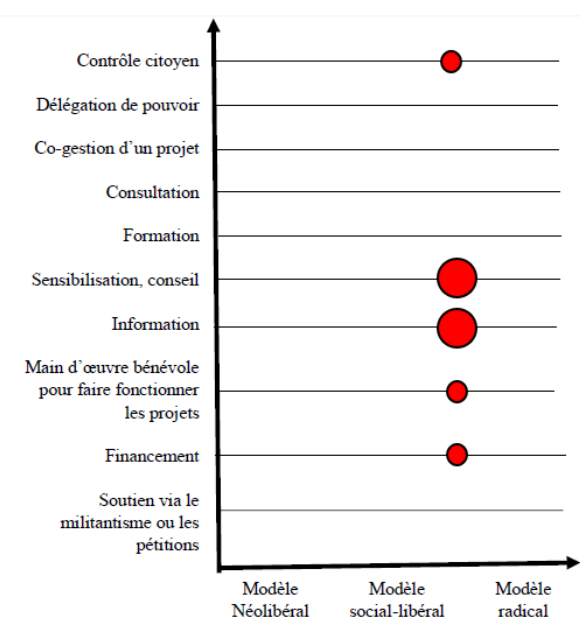


Figure 9 : Zéro Déchet Lyon

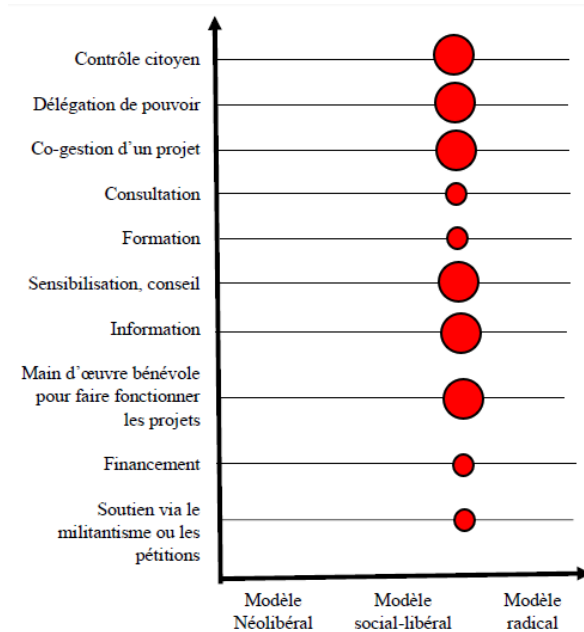


Figure 10 : Le Passe jardins

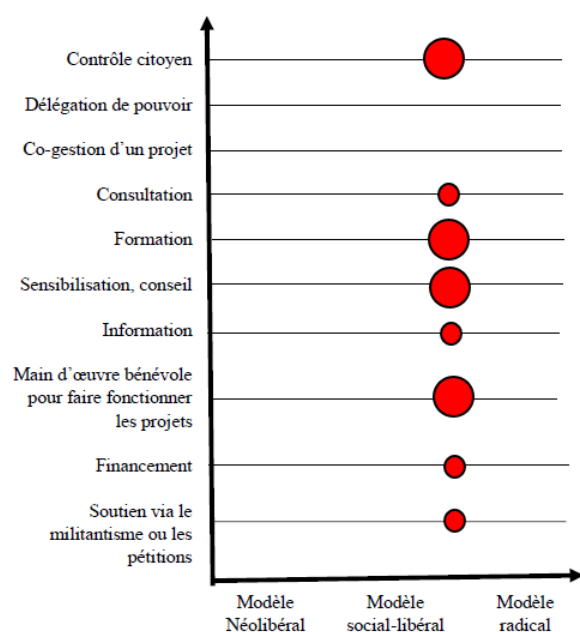
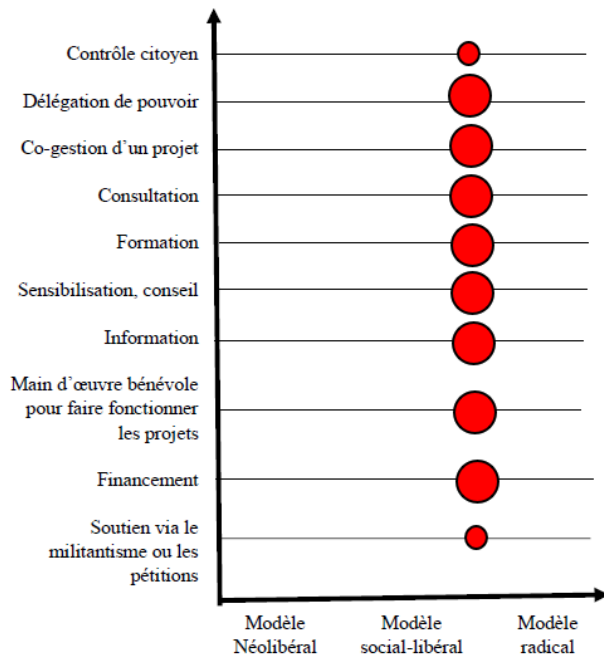


Figure 11 : Anciela



(Sources : Auteur)

Il ressort de cette analyse qu'aucune organisation interrogée ne s'inscrit dans le modèle néolibéral. En effet, ce dernier correspond aux valeurs de l'économie de marché et à la recherche de rationalité au sens de l'homoeconomicus, sans questionner le cadre socio-économique et sans objectif de justice sociale. Les organisations de l'ESS, et d'autant plus dans le champ de la transition écologique, semblent proposer un modèle de développement qui par nature ne s'inscrit pas dans cette logique.

Il est intéressant d'étudier les dynamiques propres aux deux autres modèles, qui peuvent être retrouvées parmi les neuf structures interrogées. Quatre organisations sont identifiées dans le modèle social-libéral : CoopaWatt, Aremacs, Eisenia et les Compagnons bâtisseurs.

Les cinq autres organisations mobilisent des conceptions social-libérales et radicales et sont donc classées entre les deux modèles : le Réseau AMAP AURA, Hespul, Zéro Déchet Lyon, le Passe jardins et Anciela.

2.2.2 Le modèle social-libéral

Le modèle social-libéral de la compréhension de l'empowerment selon Bacqué et Biewener correspond à quatre des structures interrogées, et on en retrouve des éléments chez les cinq autres organisations.

2.2.2.1 Les objectifs de transformation sociale

Dans le modèle social-libéral, l'objectif recherché est l'autonomisation et la réelle capacité de choix des individus. Le cadre socioéconomique et politique est questionné et on va chercher à l'adapter. Néanmoins, les inégalités sociales ne sont pas remises en cause structurellement.

Ainsi, Simon Biney souligne que son but à CoopaWatt est « *de former [les citoyens] pour qu'ils prennent des décisions éclairées ; il faut donner tous les éléments nécessaires pour que les gens puissent prendre une décision* »³³. On retrouve cette vocation pédagogique et sociale chez les Compagnons bâtisseurs, qui mettent la participation au cœur de leurs projets. Selon Julie Solenne, « *au début les personnes ne se sentent pas du tout capables de faire par elles-mêmes puis petit à petit elles reprennent confiance en elles* ». A travers la participation des habitants aux travaux d'auto-réhabilitation accompagnée, il est attendu qu'ils gagnent en autonomie et en pouvoir d'agir, et qu'ils se « *remettent en mouvement* »³⁴.

Toutes les personnes interrogées mentionnent un objectif de changement de pratiques, à travers une capacité de choix retrouvée. Ce qui différencie ce choix de la conception néolibérale de l'empowerment, c'est qu'il s'agit d'un choix éclairé par une prise de conscience de certaines inégalités, qui permet une émancipation.

Les structures qui mobilisent le modèle social-libéral entretiennent un rapport d'adaptation avec le cadre socioéconomique et politique. Ainsi, Lauriane Gallet mentionne qu'Aremacs travaille avec des collectivités avec lesquelles ils ne sont pas toujours d'accord, en espérant faire évoluer les pratiques³⁵. L'association Eisenia se positionne également sur des leviers politiques et organisationnels, par exemple avec la publication d'un « Plan B » pour alerter et proposer un plan de gestion des biodéchets sur la métropole de Lyon.

³³ Entretien, Simon Biney, co-gérant de CoopaWatt, 10 août 2020

³⁴ Entretien, Julie Solenne, directrice des Compagnons bâtisseurs Rhône-Alpes, 4 septembre 2020

³⁵ Entretien, Lauriane Gallet, responsable antenne AURA d'Aremacs, 13 août 2020

La modalité d'action des structures ci-dessus, pour la transformation sociale, est de montrer l'exemple, de susciter un effet de levier par la mise en action d'un nombre de plus en plus important de citoyens.

2.2.2.2 Les formes de participation mobilisées

Les formes de participation rencontrées, chez des structures ayant des objectifs similaires de transformation sociale, peuvent être variées ; néanmoins des tendances se dégagent.

En premier lieu, on observe un recours particulièrement important à la formation. En effet, dans une conception de la transformation sociale qui accorde une forte importance à l'émancipation individuelle et à la capacité de choix, la montée en compétences est essentielle. Ainsi, Aremacs organise des moments comme des ateliers DIY ou des visites de centres de tri pour ses bénévoles.

L'information et la sensibilisation sont également fortement utilisées pour susciter une prise de conscience de la part des citoyens. Les demandes de soutien à travers du militantisme sont peu présentes parmi les structures qui ont une conception social-libérale de l'empowerment. En effet ces structures se disent engagées mais pas forcément militantes.

Le bénévolat, quant à lui, a une place très importante parmi ces organisations, qui valorisent l'expérimentation et la coopération. Simon Biney souligne ainsi qu'il est important de créer des groupes qui ne se connaissaient pas au départ, et « *le fait qu'ils vivent des choses ensemble fait qu'ils deviennent forts en tant que groupe* »³⁶. Pour Laurianne Gallet, la participation bénévole favorise la prise de conscience et la mise en pratique. Et « *c'est à partir du moment où on met en pratique, et qu'on se rend compte que c'est accessible et que c'est une question de choix et de nouvelles habitudes, que c'est gagné* »³⁷.

Concernant le degré de pouvoir accordé aux citoyens sur les décisions finales, aucune tendance ne peut être révélée parmi les organisations classées dans le modèle social-libéral d'empowerment. En effet, Aremacs et Eisenia utilisent plutôt la consultation alors que CoopaWatt et les Compagnons bâtisseurs organisent leurs projets en co-gestion ou contrôle citoyen.

³⁶ Entretien, Simon Biney, co-gérant de CoopaWatt, 10 août 2020

³⁷ Entretien, Lauriane Gallet, responsable antenne AURA d'Aremacs, 13 août 2020

2.2.2.3 Les limites

Les acteurs interrogés mettent en évidence deux freins principaux à l'apport de la participation à leurs objectifs de transformation sociale, qui sont spécifiques au modèle social-libéral.

Tout d'abord, la difficulté d'influencer le cadre politique et économique. L'existence de certaines contraintes, ou l'absence de certaines incitations réglementaires, ne dépendent pas des citoyens et cela ne leur offre pas un cadre propice pour la transformation sociale souhaitée. Ainsi, Claire Dulière évoque l'existence de nombreux enjeux d'ordre décisionnel dans la thématique des déchets, avec des choix qui dépendent de la Métropole, comme par exemple le mode de gestion des biodéchets³⁸. C'est ce frein qui conduit les acteurs à entreprendre des actions de plaidoyer, comme le font Zéro Déchet Lyon ou Eisenia.

Le deuxième frein relevé est le public touché par cette participation citoyenne. Différentes structures témoignent d'une difficulté à sensibiliser les publics les plus éloignés des enjeux de transition écologique. Cet éloignement peut être dû à la précarité économique des publics, à la situation géographique (en zone rurale par exemple) ou à un manque d'information sur les problématiques environnementales. Julie Solenne souligne le caractère très chronophage de la mobilisation de personnes en difficulté au sein des Compagnons bâtisseurs³⁹. Pierre Ulrich synthétise cette difficulté en disant que « *la participation ne peut pas marcher de la même façon avec les différents publics* »⁴⁰. En travaillant avec des citoyens en situation de précarité, Eisenia doit alors adapter ses modalités de participation pour atteindre ses objectifs.

2.2.3 Le modèle radical

Le modèle radical de la compréhension de l'empowerment selon Bacqué et Biewener n'est pas retrouvé de manière pure parmi les organisations interrogées. Néanmoins, cinq structures montrent des caractéristiques de la conception social-libérale et radicale, et permettent donc de mettre en lumière des éléments révélateurs du modèle radical.

³⁸ Entretien, Claire Dulière, coordinatrice du plaidoyer Zéro Déchet Lyon, 12 août 2020

³⁹ Entretien, Julie Solenne, directrice des Compagnons bâtisseurs Rhône-Alpes, 4 septembre 2020

⁴⁰ Entretien, Pierre Ulrich, coordinateur d'Eisenia, 4 septembre 2020

2.2.3.1 Les objectifs de transformation sociale

Dans le modèle radical, l'objectif recherché est la conscientisation des individus et la réduction des inégalités, à travers une émancipation collective. Le cadre socioéconomique et politique est rejeté et on va chercher à le transformer en opérant un renversement des rapports sociaux existants.

Ainsi, parmi les structures interrogées, on observe des références à un modèle alternatif qui est proposé pour remplacer les rapports sociaux, économiques et politiques existants. Pour présenter l'objectif de transition écologique des AMAP, Amélie Charvériat énonce : « *porter un autre modèle agricole, moins énergivore et pollueur, aller vers un système de consommation alimentaire qui soit sur un produit local, de saison et biologique* »⁴¹. L'objectif est donc une nouvelle organisation des rapports de production et de consommation alimentaires. Le modèle défendu par l'association Hespul est, selon Marc Jedliczka, la « *réappropriation [de l'énergie] par les collectivités locales et les habitants, qui doivent apprendre à gérer des Communs sur un autre modèle que celui complètement étatisé ou privatisé* »⁴². Certaines personnes interrogées ne détaillent pas le modèle alternatif recherché mais y font allusion : « *proposer un nouveau modèle, plus viable et désirable* »⁴³ (Zéro Déchet Lyon) ; « *reconstruire une société avec une économie repensée* »⁴⁴ (Anciela).

Les structures s'approchant de la conception radicale de l'empowerment sont enclines à utiliser des termes comme les « *changements structurels* » (Réseau des AMAP), la « *justice sociale* » (Hespul), l'« *émancipation* » (Zéro Déchet Lyon) ou le « *pouvoir d'action* » (Anciela). Cela démontre une conscience de l'existence de rapports sociaux inégalitaires, et l'objectif d'une transformation sociale qui soit structurellement différente du cadre économicopolitique qui les abrite.

Pour les organisations ayant des caractéristiques radicales, la modalité de transformation sociale vient des citoyens. Clara Gaulme évoque un objectif de réappropriation citoyenne du rapport à la nature pour le Passe jardins⁴⁵. A Anciela, « *toutes nos actions sont basées sur le fait que les citoyens doivent reprendre la main sur leur quotidien, leur vie, leurs choix de société* ». Et c'est à travers cette reprise de pouvoir que les citoyens peuvent retrouver une place dans la société selon Pauline Veillerot⁴⁶.

⁴¹ Entretien, Amélie Charvériat, coordinatrice du Réseau AMAP AURA, 7 août 2020

⁴² Entretien, Marc Jedliczka, directeur général de Hespul, 11 août 2020

⁴³ Entretien, Claire Dulière, coordinatrice du plaidoyer Zéro Déchet Lyon, 12 août 2020

⁴⁴ Entretien, Pauline Veillerot, coordinatrice Anciela, 4 septembre 2020

⁴⁵ Entretien, Clara Gaulme, accompagnatrice de projets du Passe jardins, 3 septembre 2020

⁴⁶ Entretien, Pauline Veillerot, coordinatrice Anciela, 4 septembre 2020

Néanmoins, les cinq structures auxquelles nous faisons référence ne sont pas totalement positionnées sur le modèle radical de l'empowerment. Ces dernières évoquent encore la modalité de l'essaimage des bonnes pratiques par l'exemple, et l'effet de levier de changements individuels qui ne remettent pas en cause la structure de la société. Comme Pauline Veillerot le souligne, « *c'est tout un engrenage* »⁴⁷. Et même si les organisations interrogées ont une vision politique alternative à proposer, elles ont tendance à limiter leur champ d'action à l'impulsion d'une prise de conscience citoyenne et ne pas s'engager dans des modalités d'action plus radicales.

2.2.3.2 Les formes de participation mobilisées

Les formes de participation mobilisées par les structures dans une optique d'empowerment radical peuvent être similaires aux autres modèles d'empowerment. C'est la vision portée par la participation et les objectifs associés qui est importante

Néanmoins, on relève que les cinq organisations qui présentent des caractéristiques radicales mobilisent généralement plus les degrés supérieurs de la grille d'analyse de la participation, en comparaison avec la partie précédente. Le pouvoir d'influence des citoyens sur les décisions finales semble alors être plus important dans ces structures, d'autant plus si leur création est issue d'un élan citoyen (comme les AMAP, les jardins partagés ou l'association Zéro Déchet Lyon). Clara Gaulme énonce que « *pour que ça fonctionne il faut que ce soit co-construit avec les habitants ; leur donner du pouvoir de décision et des clés de compréhension ; les accompagner sans les mener* »⁴⁸.

Les associations qui utilisent toutes les formes de participation de la grille, Anciela et Zéro déchet Lyon, font parties de celles qui s'approchent du modèle radical. Néanmoins, celle qui utilise le moins la participation (Hespul) en fait également partie. Nous ne pouvons donc pas tirer de conclusion concernant l'intensité de l'utilisation de la participation par les organisations s'approchant de la conception radicale de l'empowerment.

Ces structures semblent accorder une plus grande place à la sensibilisation et à l'information, et mobiliser la formation de manière moins importante en comparaison avec les organisations du modèle social-radical.

⁴⁷ Entretien, Pauline Veillerot, coordinatrice Anciela, 4 septembre 2020

⁴⁸ Entretien, Clara Gaulme, accompagnatrice de projets du Passe jardins, 3 septembre 2020

2.2.3.3 Les limites

Les acteurs de l'ESS qui s'approchent d'une compréhension radicale de la notion d'empowerment rencontrent une limite principale à l'apport de la participation citoyenne pour leurs objectifs de transition écologique. C'est le choix d'un basculement vers un caractère militant ou non, qui est lié à la radicalité de leurs modalités d'action et donc aux transformations sociales attendues.

Claire Dulière explique à propos de Zéro Déchet Lyon qu'ils « *se sont aperçus que les gens aimaient bien l'association car ils n'étaient pas très extrêmes dans leur militantisme, et ouverts à la discussion avec tous les partis* »⁴⁹. Cependant, ce positionnement pourrait être amené à évoluer à l'approche du renouvellement des incinérateurs de la Métropole de Lyon, qui constitue un enjeu politique très important pour la gestion des déchets. Le questionnement de la structure est alors de savoir quel positionnement est le plus favorable à leurs objectifs de transition écologique citoyenne.

Pour le Passe jardins, le caractère militant est très variable selon les jardins partagés. Clara Gaulme évoque les jardins communautaires, dont la création était à l'origine un acte citoyen de militantisme aux Etats-Unis (avec l'objectif de reprendre le contrôle d'une friche par exemple)⁵⁰. En France, le jardin partagé est moins systématiquement associé à un combat citoyen.

La radicalité peut ainsi dépendre du militantisme des organisations, parfois limité par une professionnalisation ou un choix politique de la part des structures. Le caractère radical est également fonction du contexte réglementaire et culturel. Selon Marc Jedliczka, « *en France on a beaucoup moins la culture de la coopération que dans certains pays* »⁵¹, ce qui complique la démarche démocratique.

⁴⁹ Entretien, Claire Dulière, coordinatrice du plaidoyer Zéro Déchet Lyon, 12 août 2020

⁵⁰ Entretien, Clara Gaulme, accompagnatrice de projets du Passe jardins, 3 septembre 2020

⁵¹ Entretien, Marc Jedliczka, directeur général de Hespul, 11 août 2020

2.3 Les limites de la méthode

La méthodologie de cette étude, qui s'appuie sur la construction d'une grille d'analyse de la participation citoyenne dans le cadre des structures de l'ESS de la transition écologique, puis sur sa confrontation au terrain, présente des limites. En effet les frontières entre les modèles d'empowerment sont malléables, et les conclusions tirées peuvent difficilement être étendues. Ces constats offrent des perspectives pour l'étude de la participation citoyenne dans ce cadre.

2.3.1 Des frontières malléables entre les modèles d'empowerment

Les trois modèles d'empowerment de Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener constituent des idéaux-types, qui rendent compte de façon schématique des différentes interprétations de la notion. Les frontières entre les trois conceptions ne sont donc pas hermétiques, et les acteurs peuvent mobiliser en pratique des éléments traduisant plusieurs modèles d'empowerment. Il est donc difficile de les classer de manière tranchée.

En outre, l'adaptation de cette typologie au contexte des structures de l'économie sociale et solidaire ne va pas de soi. Le rapport entretenu avec le cadre socioéconomique et politique, dans une logique d'adaptation ou de transformation, est notamment difficile à identifier.

Les conceptions de l'empowerment de Bacqué et Biewener sont des notions complexes qui nécessitent une explication poussée. La temporalité des entretiens semi-directifs n'étant pas propice à la compréhension des concepts en profondeur, il est périlleux de demander aux organisations interrogées un auto-classement dans un des trois modèles. Le guide d'entretien utilisé aurait ainsi pu être affiné, pour permettre de mettre en valeur un plus grand nombre d'aspects importants pour la déduction dans les entretiens.

Par ailleurs, les limites entre les modèles d'empowerment sont malléables en fonction de la personne interrogée au sein de la structure, de sa sensibilité, du contexte dans lequel elle se trouve au moment de l'entretien, etc. Lors de l'entretien pour CoopaWatt, Simon Biney révèle que « *l'objectif plus lointain va dépendre des sensibilités de chacun ; certains collègues vont vraiment avoir en tête l'émancipation individuelle [...] mais c'est porté par des convictions plus personnelles* »⁵². Si les mêmes entretiens sont réalisés avec d'autres personnes travaillant dans les mêmes structures, la classification pour une même structure pourrait être différente.

⁵² Entretien, Simon Biney, co-gérant de CoopaWatt, 10 août 2020

La classification d'une organisation dans tel ou tel modèle d'empowerment dépend également du type de projet évoqué. Une association comme Anciela par exemple, qui développe des projets nombreux et très variés, peut avoir différents objectifs de transformation sociale en fonction du public concerné. Pauline Veillerot est ici interrogée à propos du magazine *Agir à Lyon*, mais le classement d'Anciela aurait sûrement été différent à propos de la pépinière d'initiatives citoyennes.

2.3.2 Des conclusions difficiles à étendre à un panel plus large

Les neuf structures sélectionnées pour notre étude, même si leur classification n'est pas tranchée, ont permis de mettre en lumière des éléments caractéristiques des différents modèles d'empowerment concernant la participation. Cependant, il est difficile d'en tirer des conclusions et des tendances élargies.

En effet le nombre de structures interrogées est très faible comparé au terrain des structures de l'ESS de la transition écologique du département du Rhône : 9 structures sur les 160 recensées. La représentation est donc de 5,6% seulement.

De plus, les organisations ne sont pas représentatives de toute la diversité du terrain. Les neuf structures sont sous la forme associative, et elles sont presque toutes situées dans la ville de Lyon. Ces associations mobilisent la participation citoyenne de manière relativement importante, ce qui facilite l'analyse des modalités de sa mise en œuvre, de ses objectifs sous-jacents et de ses limites. Néanmoins, cela présente un biais pour les conclusions tirées.

Dans notre panel de structures, nous ne rencontrons pas d'éléments indicateurs du modèle néoclassique de l'empowerment. Ce constat peut présager de l'absence de la conception néoclassique parmi les structures de l'ESS de la transition écologique. Mais nous pouvons également suspecter que la proximité dans l'intensité de la participation entre les neuf organisations interrogées masque des dynamiques présentes chez les structures de l'ESS dans lesquelles la participation citoyenne est peu présente.

Enfin, la méthodologie de l'étude ne nous permet pas d'isoler des caractéristiques de la mobilisation de la participation qui sont spécifiques au contexte de la transition écologique ou de l'économie sociale et solidaire. L'articulation entre participation et pouvoir de transformation sociale peut se faire dans d'autres contextes, avec des conclusions différentes ou similaires.

2.3.3 Perspectives

Nous pouvons relever des intuitions à partir de l'étude de ces neuf structures de l'ESS de la transition écologique du département du Rhône, dans son contexte. Ces dernières gagneraient à être explorées plus en profondeur afin de pouvoir en tirer des conclusions.

Pour cela, nous recommandons de conserver la grille d'analyse de la participation développée à partir des modèles d'empowerment de Bacqué et Biewener et d'une adaptation de la typologie de la participation citoyenne d'Arnstein. En effet, elle permet d'appréhender en même temps les formes de participation et les objectifs associés de transformation sociale. L'importance accordée au pouvoir nous semble pertinente dans le contexte de l'ESS et la transition écologique, sur ces deux axes : le pouvoir d'influence des citoyens sur les projets concernés ; et le pouvoir de transformation sociale recherché à travers l'émancipation individuelle et/ou collective.

Afin d'affiner cette étude, il conviendra d'interroger un plus grand nombre de structures et de rechercher un panel représentatif de la diversité des structures de l'ESS de la transition écologique. Il sera notamment important de mobiliser des structures utilisant très peu la participation citoyenne dans leur fonctionnement.

Nous recommandons également d'interroger plusieurs personnes dans la même structure, afin de comparer les éléments de vocabulaire utilisés dans leurs réponses. Il serait intéressant de confronter la vision de personnes salariées à celle de citoyens engagés dans les organisations concernées : administrateurs, bénévoles, bénéficiaires, etc.

Le guide d'entretien devra être retravaillé pour affiner les questions et permettre de relever des éléments plus précis et détaillés. Les entretiens seront donc probablement plus longs ; une rencontre en présentiel serait ainsi plus propice à la richesse des échanges. Il pourra être envisagé de faire lire une explication des différents modèles d'empowerment à la personne interrogée au préalable.

Dans le département du Rhône, nous identifions 160 structures de la transition écologique qui répondent à des enjeux environnementaux variés. Malgré certaines limites méthodologiques, l'étude particulière de neuf organisations permet de relever la présence des conceptions social-libérale et radicale de l'empowerment selon Bacqué et Biewener. Les structures interrogées mobilisent des formes de participation très variées, et expriment des objectifs tels que la réelle capacité de choix des individus ou l'émancipation collective. Il convient alors de s'interroger sur les effets de levier que peut représenter la participation citoyenne dans l'ESS, motivée par ces objectifs, pour la transition écologique au niveau global.

3 Les effets de levier et limites de l'apport de la participation citoyenne pour la transition écologique

Cette troisième partie questionne les apports de la participation citoyenne dans l'ESS, pour la transition écologique en tant que mouvement global. L'échelle choisie est à un niveau plus macroéconomique, et vise à montrer comment les différentes manifestations et conceptions de la participation analysées précédemment peuvent contribuer à la Transition.

3.1 Des modèles de transition qui accordent une place essentielle aux initiatives citoyennes

La transition peut être définie comme « *un processus de transformation au cours duquel un système passe d'un régime d'équilibre à un autre* ». ⁵³ Ce concept fait l'objet de modèles constitués par différents chercheurs, qui mettent en évidence les stratégies de transformation sociale poursuivies par les acteurs du changement. La théorie des transformations sociales de Wright et la théorie de Transition Management accordent une place importante aux initiatives citoyennes dans le schéma de transition. Elles montrent ainsi que la participation citoyenne dans les initiatives d'ESS peut constituer un levier de transition écologique.

3.1.1 La théorie des Transformations sociales d'Erik Olin Wright

L'étude des chemins de transition explicite les différentes stratégies et mécanismes suivis par les acteurs dans la mise en pratique de leurs objectifs de transformation sociale. La notion d'innovation sociale est souvent évoquée dans ce cadre, car elle permet d'appréhender des réponses nouvelles à des besoins sociaux existants. Néanmoins, dans le champ des sciences sociales, des théories plus complètes conduisent à une meilleure compréhension des mécanismes complexes de la transformation d'un équilibre à un autre.

⁵³ BOURG D. et Papaux A., 2015. Article « Transition ». *Dictionnaire de la pensée écologique*, Dictionnaires quadrige. ISBN 978-2-13-058696-8.

Le sociologue américain Erik Olin Wright développe une théorie générale des transformations sociales dans son ouvrage *Utopies réelles* paru en 2010⁵⁴. Afin de comprendre les stratégies de transformation sociale, il développe quatre théories :

- la théorie des mécanismes de la reproduction sociale ;
- la théorie des limites et failles de ces mécanismes de reproduction ;
- la théorie des changements non-intentionnels ;
- la théorie des stratégies de transformation.

Nous nous intéresserons ici aux deux dernières théories. Erik Olin Wright y révèle l'existence de mécanismes de transformation intentionnels et non-intentionnels. Dans une publication pour l'Institut du Développement Durable, le chercheur Paul-Marie Boulanger définit ces mécanismes :⁵⁵

« On distingue donc les « processus de transformation » non-intentionnels car produits par des évolutions spontanées et/ou des comportements dont le but n'est pas le changement, et les « stratégies de transformation » mises en œuvre par des acteurs qui recherchent explicitement le changement »

Selon Erik Olin Wright, les processus intentionnels et non-intentionnels peuvent faire l'objet de stratégies de transformation sociale susceptibles de prendre trois formes différentes :

- la transformation par rupture ;
- la transformation symbiotique ;
- la transformation interstitielle.

Concernant la transformation par rupture, de nouvelles règles institutionnelles sont imposées, qui sont radicalement différentes de celles qui caractérisaient le régime d'origine. Cette stratégie implique de prendre le contrôle de l'Etat mais, comme le souligne Paul-Marie Boulanger, *« il ne s'agit pas nécessairement d'un processus violent, en quoi il se distingue du processus révolutionnaire »*.⁵⁶ Le résultat de cette transition consiste en des pratiques, règles et modalités de relations sociales qui représentent une rupture avec les précédentes.

⁵⁴ WRIGHT Erik Olin, 2017. *Utopies réelles*. Editions La Découverte. ISBN 9782707191076.

⁵⁵ BOULANGER Paul-Marie, 2015. *Les initiatives citoyennes de transition : significations et perspectives politiques*. Institut pour un Développement Durable, mars 2015.

⁵⁶ BOULANGER Paul-Marie, 2015. *Les initiatives citoyennes de transition : significations et perspectives politiques*. Institut pour un Développement Durable, mars 2015.

La transformation symbiotique, elle, résulte d'un compromis entre les élites au pouvoir et les groupes sociaux souhaitant du changement. Le système dominant est donc perpétué, en subissant des adaptations afin de satisfaire certaines catégories de population qui auraient pu souhaiter le renverser. Les deux groupes sociaux opposés gagnent ainsi des avantages, et le modèle de société voit sa légitimité se renforcer. Néanmoins, la transformation sociale opérée n'est pas radicale.

Enfin, la transformation interstitielle s'appuie sur des formes d'actions alternatives qui se développent dans les failles du système dominant. Contrairement aux transformations par rupture et symbiotique, la transformation interstitielle ne résulte pas nécessairement d'une stratégie de la part des acteurs du changement. En effet, ces derniers peuvent expérimenter des modes de production ou consommation alternatifs sans poursuivre un objectif délibéré de changement social. Ces alternatives sont ensuite « *éventuellement susceptibles de se multiplier et/ou de forcer le système à se transformer* ». ⁵⁷ Elles contribuent donc au processus de transformation sociale et alimentent la transition.

La stratégie de transformation interstitielle décrite par Erik Olin Wright fait écho aux multiples initiatives citoyennes qui mettent en pratique d'autres modes de vie sur les territoires, pour répondre aux limites du système capitaliste (limites sociales et environnementales notamment). Ces dernières ont une place importante dans la théorie générale des transformations sociales, car elles constituent une stratégie possible de transformation sociale au même titre que la rupture ou la recherche de compromis, de manière consciente ou non.

3.1.2 La théorie de Transition Management

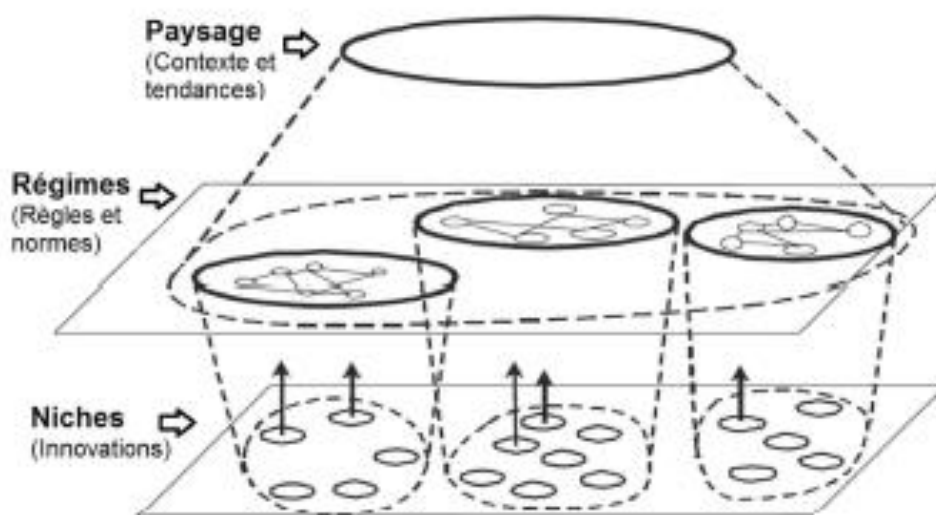
La transformation interstitielle d'Erik Olin Wright a des similitudes avec la théorie de Transition Management, décrite par de nombreux chercheurs autour de la gestion de la transition. Cette théorie détaille de manière plus précise les mécanismes de l'influence que les initiatives citoyennes alternatives peuvent avoir sur le modèle dominant. Elle est modélisée notamment par Frank Geels (2002) et Derk Loorbach (2007).

La théorie de Transition Management modélise les changements sociétaux à travers les interactions entre trois niveaux présents dans l'écosystème social. Le paysage représente

⁵⁷ BOULANGER Paul-Marie, 2015. Les initiatives citoyennes de transition : significations et perspectives politiques. Institut pour un Développement Durable, mars 2015.

l'environnement externe, c'est à dire le contexte et les tendances de la société. Ensuite, les régimes sociotechniques représentent les règles et normes qui dictent les comportements individuels. Ils permettent de stabiliser le système dominant. Le niveau le plus bas de ce schéma est enfin constitué des niches. Ce sont les initiatives citoyennes, en marge du système dominant, qui vont permettre l'innovation sociale.

Figure 12 : Les niveaux de la théorie du Transition Management



(Source : BOISSONADE Léa, 2017. *La transition. Analyse d'un concept*. Commissariat général au développement durable, juin 2017.)

Les différents niveaux ci-dessus entretiennent des interactions multiples. L'Etat du paysage conditionne l'existence et la stabilité des régimes et des niches. Ces deux derniers niveaux, quant à eux, s'influencent mutuellement en permanence. Les innovations de niche ressemblent aux initiatives évoquées par Erik Olin Wright dans la transformation interstitielle. Elles peuvent représenter des innovations technologiques mais également organisationnelles, sociales, etc. Paul-Marie Boulanger définit les niches comme « *des lieux d'apprentissage, d'expérimentation et de construction progressive des réseaux sociaux de soutien aux innovations* ». ⁵⁸ Pour augmenter leur échelle d'action, elles doivent parvenir à s'intégrer au niveau des régimes.

⁵⁸ BOULANGER Paul-Marie, 2015. *Les initiatives citoyennes de transition : significations et perspectives politiques*. Institut pour un Développement Durable, mars 2015.

Selon le Commissariat général au développement durable, « *ce sont les pressions exercées simultanément par ces trois niveaux qui peuvent entraîner des transitions* ». ⁵⁹ Néanmoins, le Transition Management accorde une importance prépondérante aux niches. En effet, ce sont les innovations citoyennes développées à l'intérieur des niches qui ont la possibilité d'entraîner de véritables transformations sur le système. Des innovations moins radicales peuvent être développées à l'intérieur des régimes, mais elles conduisent plutôt à des adaptations qui renforcent le système existant.

Les mécanismes de transition suivent généralement le même schéma selon la théorie du Transition Management. Paul-Marie Boulanger résume ce chemin comme suit : ⁶⁰

« Le plus souvent, des crises ou des chocs survenant au niveau du paysage déstabilisent un régime de production dont les pratiques et les technologies sont alors mises en question par la comparaison avec des solutions alternatives développées dans des niches. [...] En fin de compte, il peut se faire que les acteurs du régime abandonnent petit à petit les pratiques et techniques anciennes et investissent eux-mêmes dans les solutions plus radicales ou que le régime tout entier s'écroule pour faire place à un nouveau régime structuré autour des innovations de niche. »

Les innovations de niches sont ainsi essentielles dans l'opérationnalisation de la Transition. Elles constituent des alternatives aux modes de production et consommation du système prépondérant, qui se développent à côté ou dans ses interstices. Ces alternatives peuvent alors intégrer le régime existant à la suite d'un choc extérieur, ou le remplacer complètement.

Les processus de transition suivent ainsi un développement en quatre étapes :

- Le pré-développement : des innovations se développent à l'intérieur de niches spécialisées, sans affecter le régime.
- Le choc : une modification dans le paysage conduit le régime à chercher des solutions de plus en plus radicales.
- La montée en puissance des innovations de niche, qui provoque des changements à l'intérieur du régime.
- Un nouveau système sociotechnique à l'équilibre : les innovations de niche ont transformé le système de l'intérieur ou s'y sont substituées.

⁵⁹ BOISSONADE Léa, 2017. *La transition. Analyse d'un concept*. Commissariat général au développement durable, juin 2017.

⁶⁰ BOULANGER Paul-Marie, 2015. *Les initiatives citoyennes de transition : significations et perspectives politiques*. Institut pour un Développement Durable, mars 2015.

Ce chemin de transition est schématique et n'est pas toujours retrouvé tel quel dans la réalité. Nous pouvons néanmoins en tirer des enseignements concernant les possibles effets de levier des initiatives d'économie sociale et solidaire pour la transition écologique.

3.1.3 La participation dans les initiatives citoyennes d'ESS, un levier pour la transition écologique

Les modèles de transition développés par Erik Olin Wright et les penseurs du Transition Management apportent un éclairage sur le rôle que peut jouer l'ESS dans la transition écologique. En effet, ces deux théories s'accordent sur l'importance des initiatives citoyennes dans les processus de transformation, pour le passage d'un régime d'équilibre à un autre. La transition écologique constitue bien une transition au sens de ces chercheurs, avec l'objectif d'un changement structurel du système sociotechnique existant.

Les initiatives évoquées dans ces théories, sous la forme d'alternatives de transition interstitielle ou d'innovations de niche, ont des similitudes avec les initiatives citoyennes d'économie sociale et solidaire. En effet, dans le cadre de l'ESS, de nombreuses structures expérimentent des modes de production et consommation alternatifs au modèle capitaliste. Elles constituent des lieux en marge du système dominant, qui accordent une place importante à l'initiative citoyenne, et pallient aux failles sociales et environnementales du régime.

La description des niches donnée par Paul-Marie Boulanger fait écho à des caractéristiques propres à l'ESS :⁶¹

« Le caractère potentiellement transformateur des niches que constituent les initiatives citoyennes de transition consiste d'une part dans l'importation au sein même du secteur de la production et de la consommation (considéré par le système dominant comme de l'ordre de la vie privée) de valeurs et d'exigences démocratiques et donc de normes relevant du domaine public et, d'autre part, dans la poursuite d'objectifs en contradiction avec ceux mis en avant par la société industrielle et de croissance »

L'auteur évoque en effet la présence de valeurs, d'exigences démocratiques et d'objectifs contradictoires avec la société industrielle. On ne peut s'empêcher de penser au triptyque des

⁶¹ BOULANGER Paul-Marie, 2015. *Les initiatives citoyennes de transition : significations et perspectives politiques*. Institut pour un Développement Durable, mars 2015.

organisations de l'ESS : non-lucrativité, gouvernance démocratique et recherche d'utilité sociale. Il convient de remarquer que la description des niches d'initiatives citoyennes ne correspond pas à l'ensemble de l'ESS, car toutes les structures ne développent pas un caractère citoyen et alternatif. De plus, de nombreuses initiatives citoyennes peuvent constituer des niches sans appartenir à l'ESS. C'est le cas par exemple des collectifs citoyens qui n'ont pas de statut associatif.

Néanmoins, les modèles de transition exposés plus haut montrent bien la dimension politique que peuvent avoir les innovations sociales citoyennes. La participation citoyenne dans des projets *bottom-up* est alors légitimée par son pouvoir de transformation sociale sur le système dominant. Le recours à une expérimentation alternative citoyenne est présentée non seulement comme utile mais également comme essentielle pour la transformation sociale. La théorie générale des transformations sociales d'Erik Olin Wright montre également que le pouvoir de transformation sociale des initiatives peut être présent alors même que les acteurs du changement n'en ont pas conscience. Il n'est pas toujours nécessaire que ces derniers développent une stratégie de transformation pour que leur action ait une influence sur le système dominant.

La participation dans les initiatives citoyennes de transition écologique, dans le cadre de l'ESS, constitue alors un levier important pour la transition sociale et écologique. Elle participe à une stratégie de transition interstitielle, qui se développe dans des niches d'innovation sociale. Cette stratégie peut éventuellement être complémentaire d'une transition symbiotique impliquant la recherche de compromis, ou d'une rupture avec le modèle dominant.

3.2 Le projet de transformation sociale de l'ESS en pratique

L'économie sociale et solidaire est un champ en perpétuelle construction, constitué par des acteurs variés. Ces derniers s'accordent sur la promotion et la mise en pratique d'une économie alternative qui va dans le sens de la transition écologique. Leur projet de transformation sociale se traduit dans de multiples initiatives, qui constituent un maillage grâce au sens qu'elles mettent dans leurs actions. Sur le terrain, les structures locales entrent en synergie grâce à une forte dynamique de coopération.

3.2.1 La promotion d'une « autre économie »

L'économie sociale et solidaire regroupe des organisations avec des statuts variés : associations, coopératives, fondations, mutuelles et entreprises sociales. Son périmètre a fait l'objet de nombreuses évolutions et adaptations, et il est maintenant défini par la loi Hamon de 2014. Les acteurs de l'ESS sont porteurs d'un projet de transformation sociale commun. Ils sont représentés par ESS France à l'échelle nationale, et par les CRESS (chambres régionales de l'ESS) sur les territoires.

En effet, au-delà du cadre institutionnel, l'ESS peut être définie par ses principes de lucrativité limitée, de gouvernance démocratique et de recherche d'utilité sociale. Certains acteurs adoptent une définition plutôt basée sur les modalités d'action particulières de l'ESS, qui reposent sur la solidarité et « un mode d'entreprendre autrement ». Enfin, une définition de l'ESS qui peut être retenue est celle de sa finalité : le développement d'une économie alternative.

Le Labo de l'ESS, un think-tank qui s'intéresse à toutes les problématiques et thématiques de l'économie sociale et solidaire, publie ainsi 60 propositions « *Pour une autre économie* » (2010)⁶². Parmi elles se trouvent notamment : inciter à la participation citoyenne ; démocratiser la consommation responsable ; évaluer les impacts sociaux et environnementaux ; ou encore développer les coopérations sur les territoires.

L'ESS prône le recours à des solutions locales, pour répondre à des enjeux globaux. Face à des problématiques sociales et environnementales qui trouvent leurs racines dans des systèmes macroéconomiques, l'ESS développe des solutions alternatives à l'échelle microéconomique. Cette échelle d'action est cependant pensée dans un projet global de transformation sociale, qui remet en cause la prépondérance de l'économie et préfère la réciprocité aux principes capitalistes. La CRESS Auvergne Rhône-Alpes indique sur son site internet qu'elle « *permet ainsi à chaque acteur de participer au mouvement de l'ESS et de confirmer son statut de pionnier de fabricant de solutions et d'écosystèmes innovants* ». ⁶³

⁶² Labo de l'ESS, 2010. "Pour une autre économie". *Alternatives économiques*, hors-série poche n° 46bis, novembre 2010.

⁶³ CRESS Auvergne Rhône-Alpes, « Présentation » [En ligne]. [Consulté le 15 septembre 2020]. Disponible à l'adresse : <http://www.cress-aura.org/presentation>

Et en ce qui concerne la transition écologique, elle est compatible avec le projet de transformation sociale de l'ESS et elle en fait intégralement partie. ESS France le souligne de la manière suivante :⁶⁴

« La transition écologique constitue une opportunité unique pour faire évoluer notre modèle socio-économique vers un modèle mettant les citoyen.nes au centre du système, en s'appuyant davantage sur la coopération, la solidarité, l'ancrage dans les territoires et finalement l'intérêt général. L'économie sociale et solidaire œuvre depuis des années à cette transition »

L'« autre économie » dont l'ESS fait la promotion semble donc intrinsèquement liée avec les enjeux de la transition écologique, ce qui suggère que le projet de transformation sociale de l'ESS peut contribuer à cette transition. La chercheuse Anne-Marie Crétieneau évoque un *« avantage comparatif d'ordre politique »*⁶⁵ pour l'ESS dans le développement durable. En effet elle montre que l'ESS a des atouts particuliers pour penser et mettre en pratique le développement durable. Elle souligne le caractère politique des initiatives d'ESS :⁶⁶

« Spécialement c'est par la participation forte, la vitalité démocratique que se fait la conjonction entre ESS et DD, au niveau de la pensée comme dans les actions. L'initiative économique, sociale ou solidaire, n'est jamais dépolitisée, et elle se place sur le terrain d'un développement durable par le bas. »

Cette idée rejoint les témoignages recueillis dans le cadre de nos entretiens. Marc Jedliczka, par exemple, souligne que pour lui ESS et transition écologique sont complètement imbriquées et que l'ESS *« est la réponse »*⁶⁷.

⁶⁴ ESS France, « Transition écologique » [En ligne]. [Consulté le 15 septembre 2020]. Disponible à l'adresse : <https://ess-france.org/fr/transition-ecologique>

⁶⁵ CRÉTIÉNEAU Anne-Marie, 2010. « Economie sociale et solidaire et développement durable : pensée et actions en conjonction ». *Marche et organisations*, 2010, Vol. N° 11, n° 1, p. 31-71.

⁶⁶ CRÉTIÉNEAU Anne-Marie, 2010. « Economie sociale et solidaire et développement durable : pensée et actions en conjonction ». *Marche et organisations*, 2010, Vol. N° 11, n° 1, p. 31-71.

⁶⁷ Entretien, Marc Jedliczka, directeur général de Hespul, 11 août 2020

3.2.2 Des initiatives qui constituent un maillage par affinités de sens

Le projet de transformation sociale de l'ESS est porté par ses représentants au niveau national et régional, et mis en lumière par différents chercheurs. En pratique, les acteurs de l'ESS se rapprochent surtout à travers le sens commun qu'ils mettent dans leurs actions.

Dans son article *Le citoyen dans la transition écologique*, la sociologue Lydie Laigle s'intéresse à la portée et aux limites des initiatives de transition écologique. La chercheuse considère que ces initiatives suivent trois chemins différents de transition en France : une transition « participative », une transition « coopérative » et une transition « associative ». L'ESS, au sens où nous l'entendons ici, peut être retrouvée dans chacune de ces trajectoires.

Lydie Laigle s'intéresse aux motivations derrière l'implication dans les initiatives citoyennes de transition écologique. Elle remarque que ces dernières se maillent par affinités et filiations de sens. Cela signifie que les citoyens et organisations se reconnaissent dans une manière commune de créer du bien commun. Ainsi, « *l'engagement dans les initiatives écologiques dépend du sens que leurs initiateurs y investissent et auquel s'identifient d'autres partenaires qui viendraient apporter leur soutien, puis s'y impliquer ou s'y ramifier* ». ⁶⁸

Cette filiation de sens permet aux structures concernées de tisser des liens entre elles, en se reconnaissant dans des valeurs communes. Elles entretiennent également des liens avec les citoyens, collectivités et autres acteurs du territoire. Cela conduit à une ramification des initiatives entre elles, et facilite leur essaimage. Lydie Laigle évoque « *un mouvement de la société civile qui « tisse sa toile* » ». ⁶⁹ Cette toile représente alors un lien entre les différentes initiatives et l'écosystème qui les entoure et permet leur développement : des acteurs de la formation, de l'accompagnement de projets, de la finance solidaire et participative, de l'animation de réseaux, de l'information et partage d'expériences, du soutien aux débouchés, etc.

Dans le cadre de nos entretiens, les acteurs de terrain ont conscience d'appartenir à un écosystème qui défend des valeurs communes et un objectif de transition écologique. A la question « Pensez-vous que les initiatives locales d'ESS convergent et participent à alimenter un mouvement plus global de transition écologique ? », la majorité des personnes interrogées répondent positivement.

⁶⁸ LAIGLE Lydie, 2018. Chapitre « Le citoyen dans la transition écologique ». GRISONI Anahita et SIERRA Rosa, *Transition écologique et durabilité : politique et acteurs*. Campus Verlag, p.293-309. ISBN 978-3-593-50775-0.

⁶⁹ LAIGLE Lydie, 2018. Chapitre « Le citoyen dans la transition écologique ». GRISONI Anahita et SIERRA Rosa, *Transition écologique et durabilité : politique et acteurs*. Campus Verlag, p.293-309. ISBN 978-3-593-50775-0.

Simon Biney répond qu'il en est « *intimement persuadé, sans hésiter* ». ⁷⁰ Lauriane Gallet évoque « *une dynamique collective, une volonté d'avancer* » ⁷¹ ; Pierre Ulrich dit que « *ça bouillonne* » ⁷² ; Amélie Charvériat considère qu'ils « *participent à un mouvement global* » ⁷³. L'impression de participer à alimenter un chemin de transformation sociale porté par l'ESS fait donc l'unanimité.

Plusieurs acteurs interrogés évoquent aussi la résilience et le potentiel d'emplois du système qu'ils défendent, et font le lien avec d'autres thématiques de la transition écologique ou sociales. Claire Dulière explique notamment qu'une véritable politique de réduction des déchets pourrait impliquer la création d'un grand nombre d'emplois. Elle évoque l'opportunité de développer dans ce cadre des projets d'insertion professionnelle ou de reconversions, en lien avec le compostage notamment ⁷⁴.

3.2.3 Des structures locales qui entrent en synergie sur le terrain

Le maillage des initiatives de l'ESS, qui se rapprochent par le sens qu'elles mettent dans leur action et le projet de transformation sociale qu'elles partagent, participe à l'atteinte des objectifs de transition écologique. La participation citoyenne dans les structures de l'ESS peut ainsi contribuer à alimenter un mouvement global de transition écologique.

L'effet de levier des initiatives citoyennes de transition écologique est accentué réellement par l'intensité des liens entre les différentes initiatives au niveau local. La coopération entre les acteurs de l'ESS sur un territoire permet à leurs projets de gagner en efficacité, et d'atteindre une échelle d'action plus importante. Sur le terrain, de multiples exemples témoignent de la mise en synergie des structures locales d'ESS de la transition écologique.

Lauriane Gallet nous fait part de la volonté qu'a Aremacs de travailler avec les acteurs locaux et de développer un ancrage local fort. Tous les deux ans, l'association organise les Journées de l'Événementiel EcoResponsable (JEER). Cet événement a pour but de rassembler les professionnels du déchet et de l'événementiel, pour favoriser les coopérations et la mise en réseau. Pour Lauriane Gallet, « *il faut que les acteurs se connaissent et puissent travailler*

⁷⁰ Entretien, Simon Biney, co-gérant de CoopaWatt, 10 août 2020

⁷¹ Entretien, Lauriane Gallet, responsable antenne AURA d'Aremacs, 13 août 2020

⁷² Entretien, Pierre Ulrich, coordinateur d'Eisenia, 4 septembre 2020

⁷³ Entretien, Amélie Charvériat, coordinatrice du Réseau AMAP AURA, 7 août 2020

⁷⁴ Entretien, Claire Dulière, coordinatrice du plaidoyer Zéro Déchet Lyon, 12 août 2020

ensemble pour toucher des nouveaux publics, impacter les collectivités et les faire réfléchir [...] et c'est bien l'essence même des acteurs de l'ESS »⁷⁵.

Chez les Compagnons bâtisseurs, de multiples partenariats sont noués dans le cadre de chaque projet. C'est le cas par exemple pour les ateliers de quartier, qui sont des locaux ouverts aux habitants sur un territoire, à partir desquels l'association mène ses actions individuelles (dans les logements) et collectives. Selon Julie Solenne, l'ouverture d'un atelier de quartier nécessite *« au moins dix à douze partenaires financiers, et entre quinze et vingt partenaires techniques et opérationnels sur un territoire »*.⁷⁶ Les Compagnons bâtisseurs mènent également des chantiers jeunes avec des missions locales par exemple. Ils nouent des partenariats avec de nombreux acteurs sociaux sur leurs territoires, et co-construisent avec eux la réflexion autour de l'accompagnement des publics en difficulté.

Pour Pierre Ulrich, il y a de nombreuses passerelles entre les acteurs de la thématique des déchets, qui ont chacun des compétences différentes. L'association Eisenia est ainsi en lien avec des associations plus généralistes sur la réduction des déchets, comme Zéro Déchet Lyon ou Mouvement de Palier. Pierre Ulrich qualifie cet écosystème d' *« un ensemble qui va vraiment dans le même sens, une bonne dynamique où on s'inspire les uns des autres »*⁷⁷.

L'importance de la mise en synergie des initiatives d'ESS est soulignée par Clara Gaulme : pour elle, ces dernières peuvent participer à alimenter le mouvement de transition écologique *« en créant des liens entre toutes ces initiatives et ces structures, en essayant d'avoir des visions plus globales où les différentes structures peuvent se retrouver »*⁷⁸. Il lui est par exemple arrivé de faire venir l'association Mouvement de Palier sur un jardin partagé, pour sensibiliser au tri des déchets.

Sur la Métropole de Lyon, l'association Anciela donne de la visibilité aux initiatives de la transition écologique et solidaire dans son guide *Agir à Lyon et ses alentours* et dans son magazine mensuel du même nom. Elle facilite la mise en lien des citoyens avec les structures de l'ESS, en organisant des rencontres comme le Festival Agir à Lyon. Elle contribue également à créer des liens entre les structures de l'ESS, notamment en relayant leurs projets et événements à venir dans son magazine. Ce travail contribue à dynamiser l'écosystème de l'économie sociale et solidaire dans la transition écologique sur le territoire lyonnais.

⁷⁵ Entretien, Lauriane Gallet, responsable antenne AURA d'Aremacs, 13 août 2020

⁷⁶ Entretien, Julie Solenne, directrice des Compagnons bâtisseurs Rhône-Alpes, 4 septembre 2020

⁷⁷ Entretien, Pierre Ulrich, coordinateur d'Eisenia, 4 septembre 2020

⁷⁸ Entretien, Clara Gaulme, accompagnatrice de projets du Passe jardins, 3 septembre 2020

3.3 Les limites à la mise en synergie des initiatives citoyennes de transition dans l'ESS

Les initiatives citoyennes de l'ESS rencontrent des obstacles dans leur mise en synergie, qui limitent leur contribution à la transition écologique en tant que mouvement global. En effet, les acteurs de l'ESS ont des conceptions très variées de la transition, il est donc difficile de les rassembler. Les mécanismes de reproduction sociale limitent la capacité de transformation, et les acteurs sont confrontés à la difficulté du changement d'échelle.

3.3.1 La difficulté de rassembler des acteurs avec des caractéristiques et des conceptions de la transition très variées

Le potentiel de transformation sociale des initiatives citoyennes d'ESS dépend de leur capacité à se rassembler autour d'un projet sociétal. Le sociologue Alain Touraine décrit en effet trois principes qui déterminent l'importance historique d'un mouvement social : « *le principe d'identité* (« Voilà qui nous sommes »), *le principe d'opposition* (« Voilà notre ennemi »), et *le principe de totalité* (« Voilà le monde que nous voulons ») »⁷⁹. Paul-Marie Boulanger y ajoute un quatrième principe : « *le principe d'action* (« Voilà ce qu'il nous faut faire, comment et avec qui ») »⁸⁰. Dans le cadre de l'ESS, le principe d'opposition est relativement clair puisque les structures de l'ESS représentent une alternative aux organisations capitalistes classiques.

Cependant, les autres principes ne vont pas de soi pour les structures de l'ESS. Le principe d'identité même ne fait pas consensus parmi tous les acteurs du champ. Comme le sociologue Matthieu Hély le dit de manière provocante en 2008, « *l'ESS n'existe pas* ».⁸¹ En effet, l'ESS est un champ hétérogène qui regroupe des acteurs très différents, et tous ne sont pas d'accord sur ses limites. La définition légale donnée par la loi de 2014 ne fait pas consensus, et cela peut s'expliquer par les tensions qui traversent historiquement les courants de pensée au sein de l'ESS.

⁷⁹ BOULANGER Paul-Marie, 2015. *Les initiatives citoyennes de transition : significations et perspectives politiques*. Institut pour un Développement Durable, mars 2015.

⁸⁰ BOULANGER Paul-Marie, 2015. *Les initiatives citoyennes de transition : significations et perspectives politiques*. Institut pour un Développement Durable, mars 2015.

⁸¹ HÉLY Matthieu, 2008. « L'économie sociale et solidaire n'existe pas ». La Vie des idées, 11 février 2008.

A l'origine de l'ESS se trouve l'économie sociale, qui naît au 19^{ème} siècle en Grande-Bretagne. Elle s'inscrit dans le socialisme associationniste, puis abandonne peu à peu son objectif de transformation sociale au début du 20^{ème} siècle avec son institutionnalisation. L'économie solidaire, elle, naît dans les années 1970 et porte une critique politique et économique de la société. C'est dans les années 1990 qu'apparaît la notion d'économie sociale et solidaire, qui tente de rassembler ces deux types d'acteurs. Ce rassemblement ne se fait pas sans tensions, qui sont exacerbées par le développement de l'entrepreneuriat social dans les années 2000. La loi Hamon, en créant un statut de société commerciale de l'ESS, élargit le champ à des acteurs encore plus différents et alimente les débats autour de l'identité de l'ESS.

La grande diversité des acteurs de l'ESS les conduit à mettre en pratique des modalités d'action très variées. Certains accordent une grande importance au respect des statuts, d'autres considèrent que les statuts ne suffisent pas, etc. Ils ne sont donc pas d'accord sur « ce qu'il faut faire, comment et avec qui » (principe d'action).

Par ailleurs, cette diversité brouille le principe même de totalité. Malgré la formalisation d'un projet de transformation sociale unifié par les représentants de l'ESS, les acteurs de terrain expriment des utopies qui peuvent être différentes. « Le monde que nous voulons » n'est alors pas unifié dans le champ des acteurs de l'ESS. Cette difficulté d'unification autour d'un même projet sociétal est un obstacle au rassemblement des initiatives citoyennes d'ESS, et à leur contribution à la transformation sociale.

3.3.2 L'importance des mécanismes de reproduction sociale

Dans sa théorie générale des transformations sociales, Erik Olin Wright développe une première théorie qui est celle des mécanismes de la reproduction sociale. Ces derniers représentent « *les processus qui font qu'un système social, une institution, se reproduit de génération en génération malgré le renouvellement démographique de ses effectifs* ». ⁸² Ils permettent de comprendre les obstacles qui peuvent être rencontrés dans le cadre d'une stratégie de changement social.

Selon Paul-Marie Boulanger, la reproduction sociale peut être active ou passive. La reproduction passive est le fruit des habitudes que les membres d'une société perpétuent et qui alimentent la structure de la société, sans que les citoyens en question en aient conscience. La

⁸² BOULANGER Paul-Marie, 2015. *Les initiatives citoyennes de transition : significations et perspectives politiques*. Institut pour un Développement Durable, mars 2015.

reproduction active, elle, repose sur « *des institutions et des pratiques qui sont au moins en partie conçues et entretenues en vue d'assurer ou de contribuer à la reproduction du système* ». ⁸³

La reproduction sociale, qu'elle soit passive ou active, intervient à travers quatre canaux :

- la coercition ;
- les règles du jeu institutionnel ;
- l'idéologie et la culture, qui forment les croyances ;
- le poids des intérêts matériels.

En ce qui concerne les initiatives citoyennes de transition écologique, dans nos sociétés contemporaines la coercition ne constitue pas un obstacle à leurs objectifs de transformation sociale. Le poids des intérêts matériels est quant à lui relativement important, car le système économique actuel repose sur une croissance économique continue et c'est ce que l'ESS rejette. Les risques de chômage de masse, de perte de bien-être matériel et d'augmentation de la pauvreté sont des arguments souvent avancés pour contrer la montée en puissance des alternatives au modèle capitaliste. Cependant, les initiatives citoyennes dans l'ESS montrent par l'exemple qu'il est possible d'expérimenter une économie alternative qui soit créatrice d'emplois, tout en gagnant en bien-être.

Ce constat révèle qu'un obstacle important à la transformation sociale par le biais des initiatives d'ESS est l'idéologie. En effet la culture populaire, diffusée largement à travers les réseaux sociaux notamment, légitime en permanence le modèle économique et politique dominant. Paul-Marie Boulanger le souligne : ⁸⁴

« Il est clair que les initiatives de transition sont insuffisantes pour contrecarrer massivement l'effet des media et de l'industrie du divertissement qui propagent des valeurs en totale contradiction avec celles de la transition écologique et solidaire. »

L'idéologie dominante dans la société complique donc les stratégies de transformation sociale. La culture peut également constituer un obstacle concernant les modalités d'action de l'ESS.

⁸³ BOULANGER Paul-Marie, 2015. *Les initiatives citoyennes de transition : significations et perspectives politiques*. Institut pour un Développement Durable, mars 2015.

⁸⁴ BOULANGER Paul-Marie, 2015. *Les initiatives citoyennes de transition : significations et perspectives politiques*. Institut pour un Développement Durable, mars 2015.

Lors d'un entretien, Marc Jedliczka souligne ainsi que la « *culture de la coopération* » est peu présente en France⁸⁵.

Le dernier canal de reproduction social, les règles du jeu institutionnel, rejoint une limite qui avait été mise en lumière par les personnes interrogées dans le cadre du modèle social-libéral d'empowerment : la difficulté d'influencer le cadre politique et économique. La sphère politique a un rôle important pour influencer les comportements à travers le cadre réglementaire. Les acteurs du changement sont alors confrontés au choix d'intégrer le jeu démocratique pour changer ses règles de l'intérieur, ou de rester en marge pour l'affronter de l'extérieur.

Cette limite importante à l'influence des initiatives citoyennes de l'ESS sur la transition écologique est bien illustrée par Marc Jedliczka. Il considère qu'au point de vue réglementaire, la France n'a pas facilité le développement de la technologie photovoltaïque. En comparaison, au Danemark, en Allemagne ou en Belgique cette technologie « *s'est développée de manière beaucoup plus professionnelle, à plus grande échelle* »⁸⁶.

3.3.3 La difficulté du changement d'échelle

Le troisième obstacle à la contribution des initiatives citoyennes d'ESS à la transition écologique est la difficulté du changement d'échelle. En effet les initiatives citoyennes agissent à une échelle locale et ont un impact limité sur les problématiques qu'elles adressent. Leur capacité de transformation réside donc dans leur mise en synergie, leur essaimage ou l'augmentation de leur échelle d'action.

Les acteurs de la transition énergétique citoyenne soulignent particulièrement cette problématique. Les projets citoyens de production d'énergie renouvelable sont confrontés à des limites concernant la taille des projets, l'impact environnemental, et la capacité à prendre du risque financier. Ainsi, plus les projets accompagnés par CoopaWatt grossissent, et moins l'investissement et donc l'implication des citoyens est importante. Simon Biney explique cette limite de financement par le fait que les citoyens « *n'ont pas forcément les compétences pour identifier les risques [financiers]* »⁸⁷.

⁸⁵ Entretien, Marc Jedliczka, directeur général de Hespul, 11 août 2020

⁸⁶ Entretien, Marc Jedliczka, directeur général de Hespul, 11 août 2020

⁸⁷ Entretien, Simon Biney, co-gérant de CoopaWatt, 10 août 2020

Interrogé à propos de la contribution des projets de Hespul à la transition écologique, Marc Jedliczka reconnaît que l'équation entre le temps passé par toutes les personnes impliquées à titre bénévole et l'impact global retiré est limitée⁸⁸. Les projets citoyens prennent en effet plusieurs années pour se développer et sont limités à une faible envergure ; la production d'énergie renouvelable paraît ainsi difficilement réalisable uniquement par des petites installations citoyennes. Néanmoins, des modèles hybrides entre initiatives citoyennes et professionnalisation peuvent être envisagés.

Le changement d'échelle des initiatives citoyennes de transition écologique est également complexifié par la prépondérance du bénévolat, une forme de participation qui présente des limites. L'augmentation de l'ampleur des projets comporte le risque que l'augmentation du nombre d'heures bénévoles ne se répercute que sur les personnes déjà mobilisées. Les acteurs de terrain évoquent ainsi un « *essoufflement du militantisme* » (Réseau AMAP AURA)⁸⁹, ou la difficulté de « *trouver un équilibre entre vie de famille et bénévolat* » (Zéro Déchet Lyon)⁹⁰.

On peut ainsi observer un surmenage de certains bénévoles, et il peut s'agir de la responsabilité des structures concernées de ne pas trop solliciter les citoyens bénévoles. Afin de sensibiliser de nouvelles personnes et les pousser à s'engager, il peut être nécessaire de changer le discours ou les modalités de l'engagement, afin de mieux correspondre avec les attentes des citoyens.

Enfin, la difficulté du changement d'échelle réside également dans une problématique qui a déjà été évoquée plus tôt dans le raisonnement : parvenir à toucher des publics éloignés de la thématique de la transition écologique. Pauline Veillerot admet qu'il y a « *toute une partie de la population que [le magazine Agir à Lyon] n'arrive pas encore à toucher, et qui est majoritaire dans la société* »⁹¹. Marc Jedliczka souligne que « *ce n'est pas entre personnes engagées qu'on va y arriver* »⁹². L'enjeu est alors d'élargir le type de publics participants et bénéficiaires des initiatives citoyennes de l'ESS, afin d'augmenter leur impact et leur contribution à la transition écologique.

⁸⁸ Entretien, Marc Jedliczka, directeur général de Hespul, 11 août 2020

⁸⁹ Entretien, Amélie Charvériat, coordinatrice du Réseau AMAP AURA, 7 août 2020

⁹⁰ Entretien, Claire Dulière, coordinatrice du plaidoyer Zéro Déchet Lyon, 12 août 2020

⁹¹ Entretien, Pauline Veillerot, coordinatrice Anciela, 4 septembre 2020

⁹² Entretien, Marc Jedliczka, directeur général de Hespul, 11 août 2020

Les initiatives citoyennes de transition écologique ont une place prépondérante dans la théorisation des modèles de transition, ce qui suggère qu'elles constituent un levier pour la transition écologique. La participation citoyenne dans les initiatives d'ESS contribue alors à un projet global de transformation sociale, qui est exprimé et mis en pratique par l'ESS. Néanmoins, la mise en synergie de ces initiatives rencontre des obstacles qui limitent leur apport à la transition écologique. Ces derniers doivent être contournés par les acteurs dans une logique de coopération, afin d'augmenter le potentiel transformateur de la participation dans les structures de l'ESS de la transition écologique.

Conclusion

Les structures de l'ESS qui ont un objet social de transition écologique, dans le département du Rhône, répondent à des enjeux environnementaux sur de multiples thématiques : mobilité durable, habitat et bâtiment durables, transition énergétique, alimentation durable et agriculture, déchets et réemploi-réutilisation-recyclage, nature et biodiversité, éducation à l'environnement et au développement durable. Dans leur fonctionnement, elles accordent une place plus ou moins importante à la participation citoyenne, qui peut prendre des formes variées. L'analyse de la participation dans les structures du département du Rhône avait pour objectif de répondre à la question suivante : Comment la participation citoyenne permet-elle aux structures de l'ESS de contribuer à la transition écologique ?

Notre hypothèse était la suivante : la participation citoyenne dans le cadre de la transition écologique a pour objectif de redonner un pouvoir de transformation sociale aux individus, et de contribuer à leur émancipation individuelle et collective. Nous avons ainsi mobilisé la définition de l'empowerment donnée par Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener, qui modélisent trois conceptions du pouvoir de transformation sociale recherché par les acteurs : un modèle néolibéral, un modèle social-libéral et un modèle radical.

L'enquête de terrain, à travers des entretiens réalisés avec neuf structures du département du Rhône, a confirmé cette hypothèse en révélant des éléments de la conception social-libérale et de la conception radicale de l'empowerment dans les objectifs poursuivis par les structures. Quatre organisations semblent correspondre au modèle social-libéral, avec l'objectif de développer une réelle capacité de choix chez les citoyens et d'adapter le cadre socioéconomique et politique. Ces structures utilisent particulièrement la participation sous la forme du bénévolat, de la formation, de l'information et de la sensibilisation. Elles sont confrontées à la difficulté d'influencer le cadre réglementaire, et à celle d'élargir le type de public concerné par la participation.

Les cinq autres structures interrogées présentent des caractéristiques du modèle radical, mais restent positionnées à un niveau intermédiaire entre le radical et le social-libéral. Elles s'approchent d'un objectif de conscientisation et d'émancipation collective, et cherchent à transformer le cadre politique et économique. La participation dans ces organisations a tendance à accorder aux citoyens un important pouvoir d'influence sur les décisions finales. Les structures qui s'approchent du modèle radical sont confrontées au choix du caractère militant et donc radical de leurs actions.

Nous avons donc montré que la participation citoyenne permet aux structures de l'ESS interrogées de contribuer aux objectifs d'émancipation sociale associés à leur mission de transition écologique, en augmentant le pouvoir de transformation sociale des citoyens à différents niveaux. Néanmoins, il paraît difficile de tirer des conclusions plus larges à partir de cette étude de terrain. En effet les frontières entre les modèles d'empowerment sont malléables, ce qui complique le classement rigoureux des structures. De plus, le panel d'organisations étudiées n'est pas assez représentatif de la diversité des visions de la participation pour pouvoir en élargir les conclusions.

Afin d'explorer plus en profondeur les intuitions mises en lumière par cette étude, il conviendra alors de revoir la méthodologie et de donner une plus grande ampleur à l'enquête : en interrogeant un plus grand nombre de structures, en comparant les discours de différents membres d'une même organisation, et en affinant le guide d'entretien.

Dans ce mémoire, nous avons entrepris d'élargir la réflexion autour de l'articulation entre ESS, transition écologique et participation citoyenne, en adoptant un point de vue plus macroéconomique. Nous avons montré que la participation dans les initiatives citoyennes d'ESS a un potentiel transformateur qui peut faire d'elle un levier pour la transition écologique. En effet elle contribue au projet de transformation sociale de l'ESS, qui est mis en pratique par les synergies entre de multiples initiatives sur le terrain, et constitue un élément important des modèles théoriques de transition. L'apport des initiatives citoyennes à la transition écologique est cependant limité par la difficulté de rassembler les acteurs de l'ESS et par l'importance des mécanismes de reproduction sociale, qui compliquent le changement d'échelle de ces initiatives.

Le champ de réflexion autour de l'apport de l'ESS à la transition écologique demeure très riche. Le questionnement pourra notamment être enrichi avec l'évaluation plus précise de l'impact de la participation dans les initiatives citoyennes d'ESS, tant sur les individus que sur la société et les problématiques environnementales.

Bibliographie

Articles, livres et rapports :

ANDRÉ Pierre, 2012. Chapitre « Participation citoyenne » COTE L. et SAVARD J-F, *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*. Bibliothèque et archives Canada. ISBN 978-2-923008-70-7.

ARNSTEIN Sherry, 1969. « A ladder of citizen participation ». *Journal of American Institute of planners*, 1969. n°35/4, p. 216-224.

BACQUÉ Marie-Hélène et BIEWENER Carole, 2013. « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? » *Idees économiques et sociales*, 19 septembre 2013. Vol. N° 173, n° 3, p. 25-32.

BACQUÉ Marie-Hélène et BIEWENER Carole, 2015. *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?* La Découverte. ISBN 978-2-7071-8702-4.

BERTIN Alexandre, 2005. « Quelle perspective pour l'approche par les capacités ? ». *Revue Tiers Monde*, 2005. Vol. n° 182, n° 2, p. 385-406.

BEURET Jean-Eudes, 2011. « Quelles voies pour la participation du public à la conservation de la nature ? Le cas des réserves de biosphère ». *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 5 décembre 2011. Vol. 2, n° 3.

BOISSONADE Léa, 2017. *La transition. Analyse d'un concept*. Commissariat général au développement durable, juin 2017.

BOULANGER Paul-Marie, 2015. *Les initiatives citoyennes de transition : significations et perspectives politiques*. Institut pour un Développement Durable, mars 2015.

BOURG D. et Papaux A., 2015. Article « Transition ». *Dictionnaire de la pensée écologique*, Dictionnaires quadriges. ISBN 978-2-13-058696-8.

Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, 1998. « Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement », *Revue Juridique de l'Environnement*, 1999. Vol. 24, n° 1, p. 89-113.

- CRÉTIÉNEAU Anne-Marie, 2010. « Economie sociale et solidaire et développement durable : pensée et actions en conjonction ». *Marche et organisations*, 2010, Vol. N° 11, n° 1, p. 31-71.
- DONZELOT Jacques et EPSTEIN Renaud, 2006. « Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine ». *Esprit*, 2006. Vol. Juillet, n° 7, p. 5-34.
- HÉLY Matthieu, 2008. « L'économie sociale et solidaire n'existe pas ». *La Vie des idées*, 11 février 2008.
- HOPKINS Rob, 2010. *Manuel de transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Les éditions Ecosociété. ISBN 978-2-9231165-66-0.
- Labo de l'ESS, 2010. "Pour une autre économie". *Alternatives économiques*, hors-série poche n° 46bis, novembre 2010.
- LAIGLE Lydie, 2014. « Une mise en mouvement de la transition écologique par la société civile ? Approches, enjeux et perspectives ». *Colloque international « Les chemins politiques de la transition écologique »*, 27 octobre 2014.
- LAIGLE Lydie, 2018. Chapitre « Le citoyen dans la transition écologique ». GRISONI Anahita et SIERRA Rosa, *Transition écologique et durabilité : politique et acteurs*. Campus Verlag, p.293-309. ISBN 978-3-593-50775-0.
- PRETTY J-N, 1994. « Alternative Systems of Inquiry for a Sustainable Agriculture ». *IDS Bulletin*, 25(2), p. 39-48.
- TCHERNONOG Viviane, 2018. *Les associations : Etat des lieux et évolutions. Vers quel secteur associatif demain ?* Centre de recherche sur les associations, septembre 2018.
- WRIGHT Erik Olin, 2017. *Utopies réelles*. Editions La Découverte. ISBN 9782707191076.

Pages web :

- CRESS Auvergne Rhône-Alpes, « Présentation » [En ligne]. [Consulté le 15 septembre 2020]. Disponible à l'adresse : <http://www.cress-aura.org/presentation>.
- ESS France, « Transition écologique » [En ligne]. [Consulté le 15 septembre 2020]. Disponible à l'adresse : <https://ess-france.org/fr/transition-ecologique>.

INSEE, « Développement durable » [En ligne]. 13 octobre 2016 [Consulté le 10 septembre 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1644>.

Institut du nouveau monde, « La participation citoyenne » [En ligne]. 4 novembre 2018. [Consulté le 10 septembre 2020]. Disponible à l'adresse : <https://inm.qc.ca/participation-citoyenne/>.

Ministère de la transition écologique, « L'éducation à l'environnement et au développement durable » [En ligne]. 10 août 2020 [Consulté le 11 septembre 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.ecologie.gouv.fr/leducation-lenvironnement-et-au-developpement-durable>.

Organisation des Nations Unies, « Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement. Principes de gestion des forêts » [En ligne]. Mai 1993. [Consulté le 10 septembre 2020] disponible à l'adresse : <https://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>.

Ville de Lyon, « Grand Lyon la Métropole » [En ligne]. [Consulté le 11 septembre 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.lyon.fr/lieu/equipements-divers/grand-lyon-la-metropole>.

Annexes

Annexe n°1 : Liste des personnes interrogées

NOM Prénom	Structure	Fonction	Date de l'entretien
CHARVERIAT Amélie	Réseau AMAP AURA	Coordinatrice	7 août 2020
BINEY Simon	CoopaWatt	Co-gérant de la SCOP	10 août 2020
JEDLICZKA Marc	Hespul	Directeur général	11 août 2020
DULIERE Claire	Zéro Déchet Lyon	Coordinatrice du plaidoyer	12 août 2020
GALLET Lauriane	Aremacs	Responsable de l'antenne AURA	13 août 2020
GAULME Clara	Passe jardins	Accompagnatrice de projets	3 septembre 2020
VEILLEROT Pauline	Anciela	Coordinatrice du magazine <i>Agir à Lyon</i>	4 septembre 2020
ULRICH Pierre	Eisenia	Coordinateur	4 septembre 2020
SOLENNIE Julie	Compagnons bâtisseurs	Directrice	4 septembre 2020

Annexe n°2 : Guide d'entretien

Précision sur l'objet de l'entretien : Le but est d'étudier les formes de participation mobilisées par les structures, mais également les objectifs et conceptions sous-jacents. Le lien avec la transition écologique sera abordé notamment à travers les notions de pouvoir de transformation sociale et d'émancipation.

Présentation	▪ Pouvez-vous vous présenter et présenter votre structure ? ▪ Quel est votre rôle et quelles sont vos fonctions au sein de votre structure ?
Pratiques et vision générale de la participation	▪ Quelle importance la participation citoyenne a-t-elle au sein de votre structure ? ▪ Selon vous, quelle est l'utilité de la participation ? Est-ce un moyen, un objectif en soi ? ▪ Parmi les formes de participation suivantes, lesquelles sont mobilisées par votre structure ? Avec quelle importance ? (choisir entre : prépondérant, ponctuel ou absent) - Soutien via le militantisme ou les pétitions (on demande aux citoyens de signer des pétitions) - Financement (les citoyens participent au financement de la structure) - Main d'œuvre bénévole pour faire fonctionner les projets (les citoyens donnent de leur temps pour le fonctionnement de la structure) - Information (les citoyens reçoivent des informations de la part de la structure) - Sensibilisation, conseil (la structure mène des actions de sensibilisation auprès des citoyens) - Formation (la structure organise des formations pour les citoyens) - Consultation (on demande leur avis aux citoyens, mais la décision finale reste entre les mains de la structure) - Co-gestion d'un projet (les citoyens et la structure prennent ensemble les décisions concernant un projet)

	- Délégation de pouvoir (les citoyens ont le pouvoir de décision sur un périmètre défini) - Contrôle citoyen (les citoyens ont le contrôle des instances de décision de la structure, par exemple au CA d'une association)
Objectifs de transition écologique	▪ Quels sont les objectifs généraux de votre structure concernant la transition écologique ?

Précision sur la participation : Le postulat ici est que l'articulation entre participation et transition écologique se fait au niveau du pouvoir de transformation sociale. Le changement social passe par une émancipation et une reprise de pouvoir individuelle et collective, ce qui rejoint la notion d'empowerment (qui désigne le pouvoir ainsi que le processus pour y accéder).

Objectifs de transition écologique	▪ Cette notion de pouvoir de transformation sociale semble-t-elle correspondre avec la vision que votre structure a de la participation citoyenne ? ▪ Selon vous, quel serait l'objectif principal derrière l'implication citoyenne dans les projets de votre structure ? (choisir une des trois propositions suivantes) - Que les citoyens soient en capacité de faire des choix rationnels - Réunir les conditions socioéconomiques et politiques pour leur autonomisation et émancipation (à travers des changements de pratiques, une prise de conscience, un regain de pouvoir sur sa consommation, etc) - Parvenir à une émancipation individuelle et collective, qui débouche sur un projet de transformation sociale qui interroge structurellement les inégalités sociales ▪ Quelles seraient les limites de l'apport de la participation à cet objectif ? Quels freins rencontre votre structure dans ce cadre ?
Lien avec la transition écologique de manière plus large	▪ Pensez-vous que les initiatives locales d'ESS convergent et participent à alimenter un mouvement plus global de transition écologique ? Si oui, comment ?

Annexe n°3 : Eléments synthétiques des entretiens

▪ Le Réseau AMAP AURA

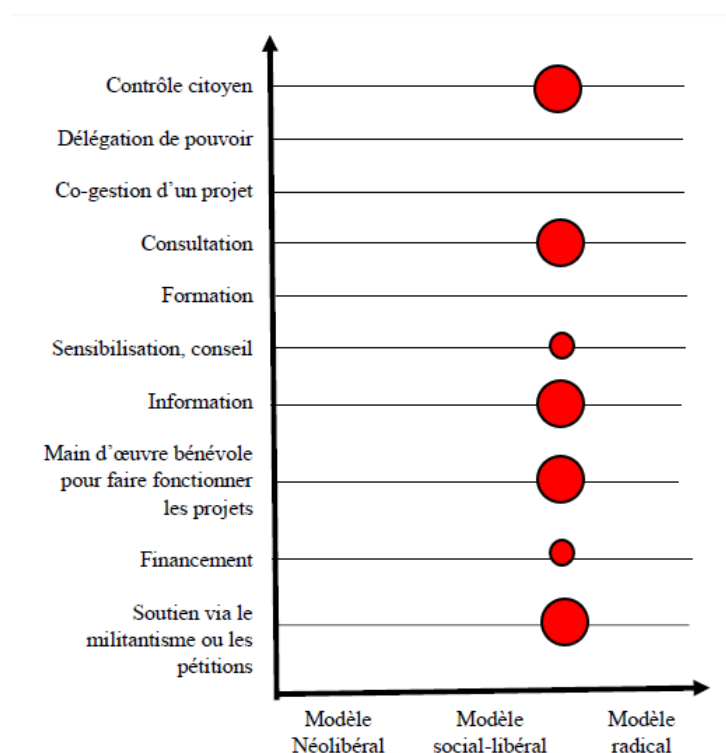
Personne interrogée : Amélie CHARVERIAT, Coordinatrice de l'association

Modalités : 7 août 2020 - par téléphone - sans caméra - durée 20 minutes

Le Réseau AMAP Auvergne Rhône Alpes est une association qui accompagne le développement et la création des AMAP sur la région, et appuie la promotion de leur modèle agricole alternatif. Ses adhérents sont des amapiens (des consommateurs qui s'engagent à verser un revenu fixe et équitable à un paysan en échange de paniers de produits de saison chaque semaine) et des paysans engagés dans des AMAP de la région.

Résumé de l'entretien : La participation citoyenne est très importante pour les AMAP, elle est essentielle à leur fonctionnement. C'est à la fois un moyen et un objectif. A travers leur participation, les citoyens peuvent développer un sens critique sur leur alimentation. L'objectif est de montrer l'exemple, pour donner envie au plus grand nombre et enclencher des changements structurels.

Figure 7 : Le Réseau AMAP AURA



Source : Auteur

▪ CoopaWatt

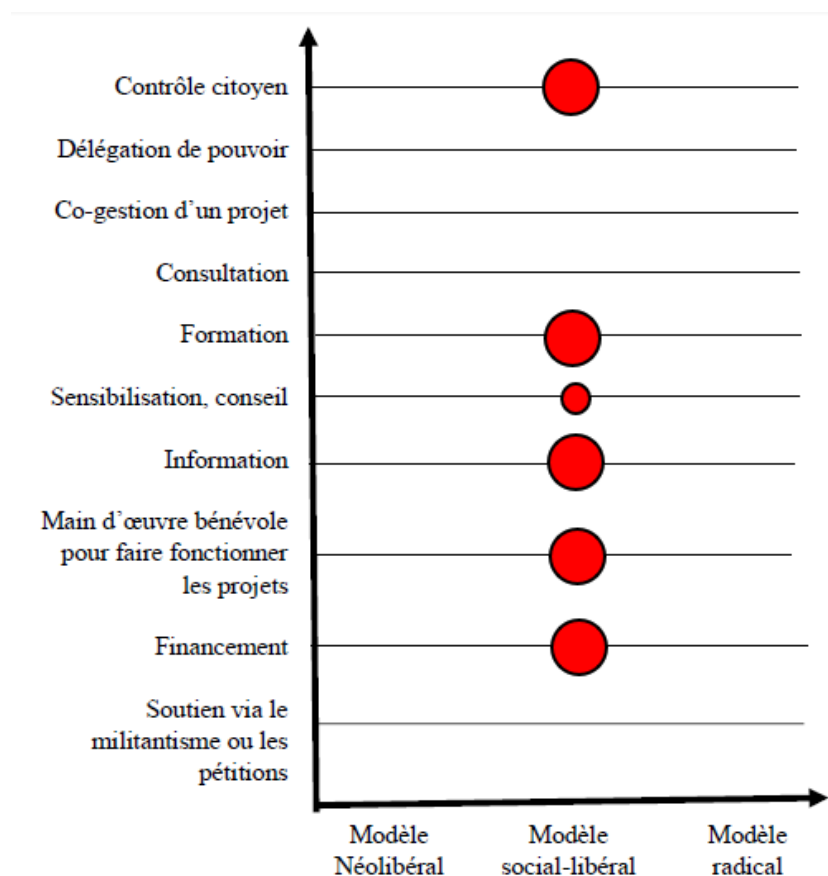
Personne interrogée : Simon BINEY, Co-gérant de la SCOP

Modalités : 10 août 2020 - par Teams - avec caméra - durée 1 heure

CoopaWatt est une association dont le but est d'aider à l'émergence et l'accompagnement de coopératives citoyennes de production d'énergie renouvelable en Auvergne Rhône-Alpes. Elle développe également des activités de conseil aux collectivités, et a créé une deuxième structure juridique sous forme de SCOP.

Résumé de l'entretien : La participation citoyenne est cruciale pour la production locale d'énergie citoyenne. Néanmoins c'est presque la participation qui est l'objectif principal et non la production d'énergie. L'objectif est de former les citoyens pour qu'ils puissent monter en compétence, prendre des décisions éclairées et former un groupe solide via la coopération.

Figure 3 : CoopaWatt



Source : Auteur

▪ Hespul

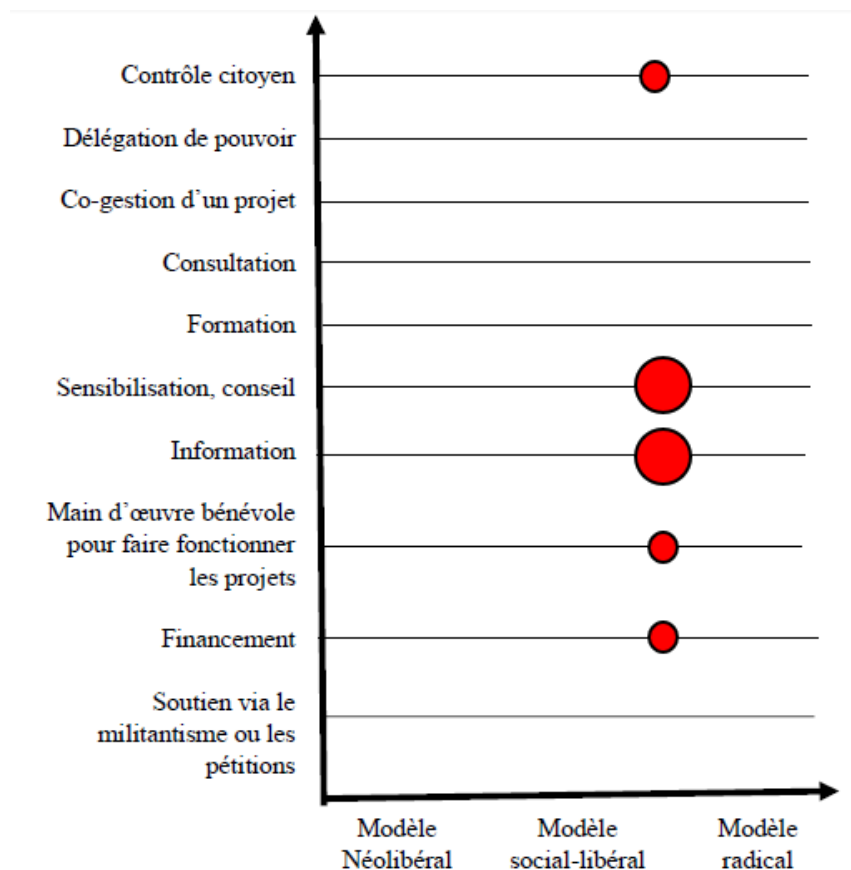
Personne interrogée : Marc JEDLICZKA, Directeur général

Modalités : 11 août 2020 - par Zoom - sans caméra - durée 1 heure

Hespul a pour objet de développer les énergies renouvelables et notamment la technologie photovoltaïque sur le territoire français, selon la démarche négaWatt. L'association, à l'origine très militante, se professionnalise et propose une expertise technique ainsi que du conseil et de la sensibilisation pour différents publics (collectivités, citoyens, etc).

Résumé de l'entretien : La participation citoyenne fait partie de l'ADN de Hespul à l'origine, c'est un moyen au service de la transition énergétique. L'objectif est que les collectivités et les habitants se réapproprient l'énergie, comprennent les enjeux, apprennent à gérer les communs selon un autre modèle et dans une recherche de justice sociale.

Figure 8 : Hespul



Source : Auteur

▪ Zéro Déchet Lyon

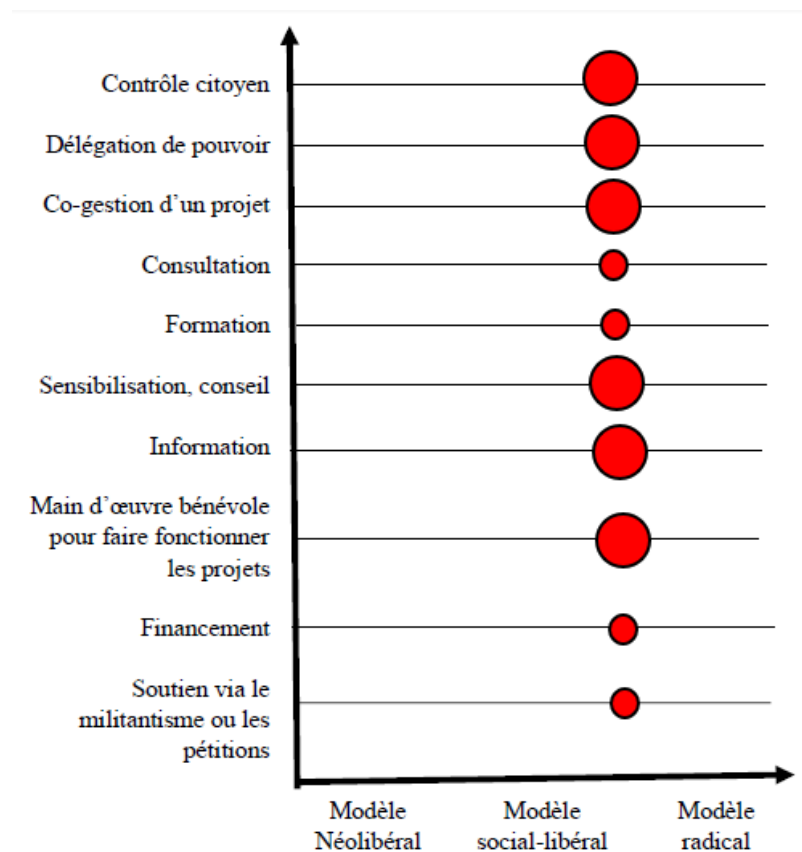
Personne interrogée : Claire DULIERE, Coordinatrice du plaidoyer

Modalités : 12 août 2020 - par Zoom - avec caméra - durée 1 heure et 10 minutes

Zéro Déchet Lyon est une association dont le but est de sensibiliser les citoyens à la réduction des déchets, favoriser toutes les initiatives en ce sens et faire connaître les enjeux politiques du zéro déchet. Elle développe des ateliers, projections, événements, anime un réseau d'entrepreneurs et a publié un guide du zéro déchet sur la métropole de Lyon.

Résumé de l'entretien : La participation est au cœur du projet et du fonctionnement de l'association, et elle lui apporte une légitimité. L'objectif est que les citoyens prennent conscience des enjeux environnementaux et sociaux du zéro déchet et de leur pouvoir d'action. C'est l'effet de levier à travers l'exemple de solutions viables et désirables qui est recherché.

Figure 9 : Zéro Déchet Lyon



Source : Auteur

▪ Aremacs

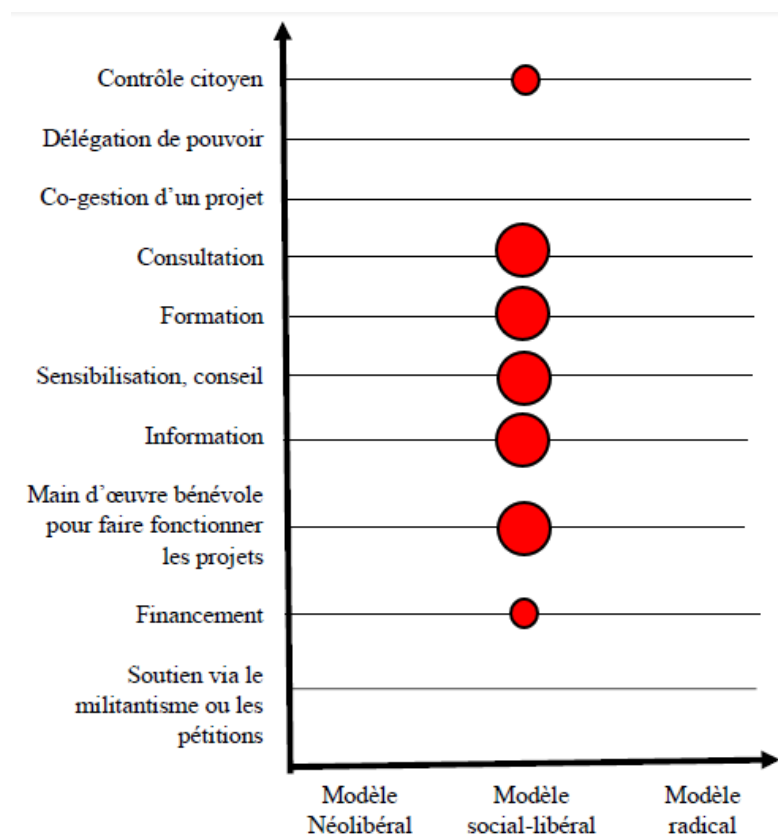
Personne interrogée : Lauriane GALLET, Responsable de l'antenne Auvergne Rhône-Alpes

Modalités : 13 août 2020 - par Skype - avec caméra - durée 45 minutes

Aremacs, l'Association pour le Respect de l'Environnement lors des Manifestations Culturelles et Sportives, agit en faveur de la promotion des démarches écoresponsables et du tri des déchets sur les événements. Son antenne Rhône-Alpes accompagne les organisateurs d'événements et fait de la sensibilisation auprès des publics de la région.

Résumé de l'entretien : La participation occupe une place centrale à Aremacs dans une dynamique festive et conviviale. C'est un moyen et un objectif, dans l'optique de susciter des échanges et une prise de conscience. En expérimentant la mise en pratique, les citoyens sont en capacité de faire le choix de nouvelles habitudes.

Figure 4 : Aremacs



Source : Auteur

▪ Le Passe jardins

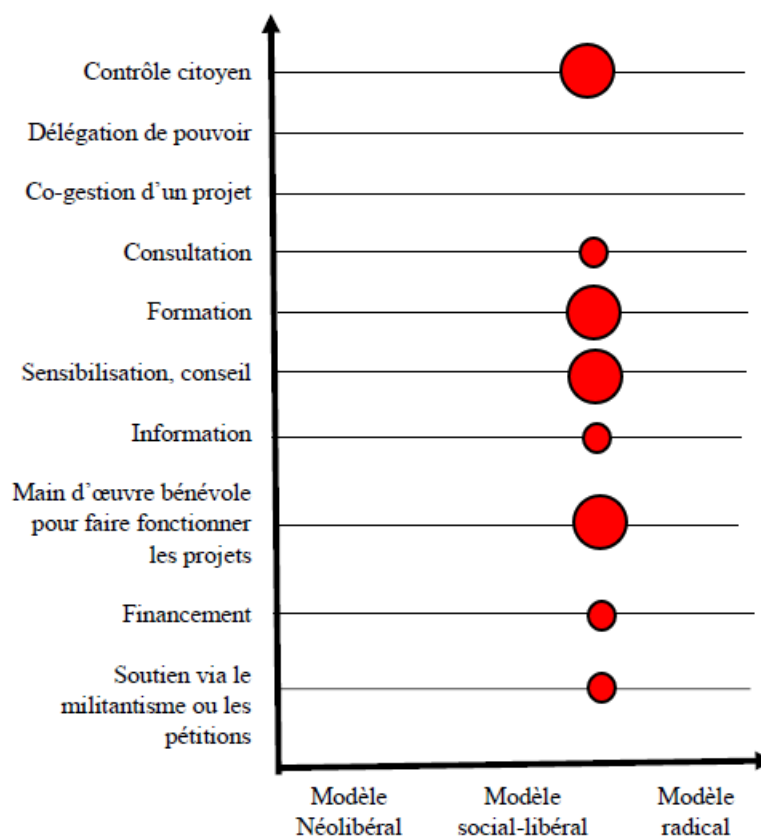
Personne interrogée : Clara GAULME, Accompagnatrice de projets

Modalités : 3 septembre 2020 - par Whatsapp - avec caméra - durée 40 minutes

Le Passe jardins met en réseau les jardins collectifs de la métropole de Lyon. L'association propose notamment un accompagnement et des formations pour les collectifs citoyens désireux de monter un jardin partagé. Elle sensibilise au respect de la biodiversité.

Résumé de l'entretien : La participation citoyenne est ce qui fait vivre les jardins partagés, c'est à la fois un moyen et un objectif. L'objectif est la réappropriation citoyenne du rapport à la nature, en donnant aux citoyens du pouvoir de décision et des clés de compréhension pour qu'ils regagnent confiance en eux. Le caractère militant dépend beaucoup des jardins.

Figure 10 : Le Passe jardins



Source : Auteur

▪ Anciela

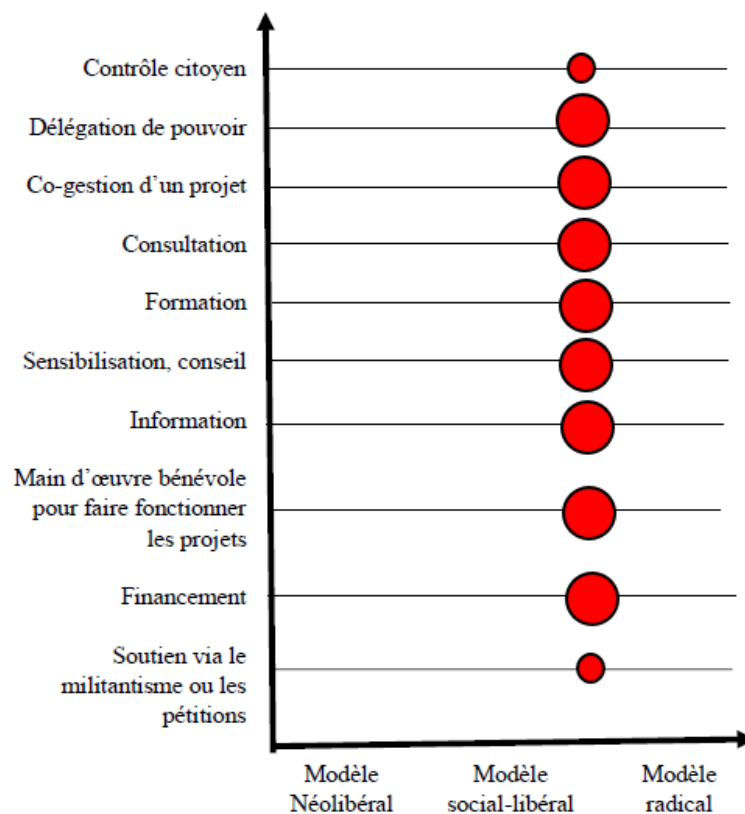
Personne interrogée : Pauline VEILLEROT, Coordinatrice du Magazine *Agir à Lyon*

Modalités : 4 septembre 2020 - par téléphone - sans caméra - durée 30 minutes

Anciela est une association qui suscite, encourage et accompagne l'envie d'agir pour une société écologique et solidaire autour de Lyon. Elle accueille les bénévoles qui veulent s'engager, organise des formations, anime une démarche d'ambassadeurs du changement et une pépinière d'initiatives citoyennes. Anciela publie un magazine mensuel *Agir à Lyon* ainsi qu'un guide biannuel.

Résumé de l'entretien : La participation citoyenne a une importance fondamentale à Anciela et notamment dans le projet du magazine *Agir à Lyon*, c'est l'effet recherché. L'objectif est que chaque citoyen retrouve sa place dans la société en s'engageant dans la construction d'un autre modèle. Cela passe par la compréhension des enjeux et les choix de consommation.

Figure 11 : Anciela



Source : Auteur

▪ Eisenia

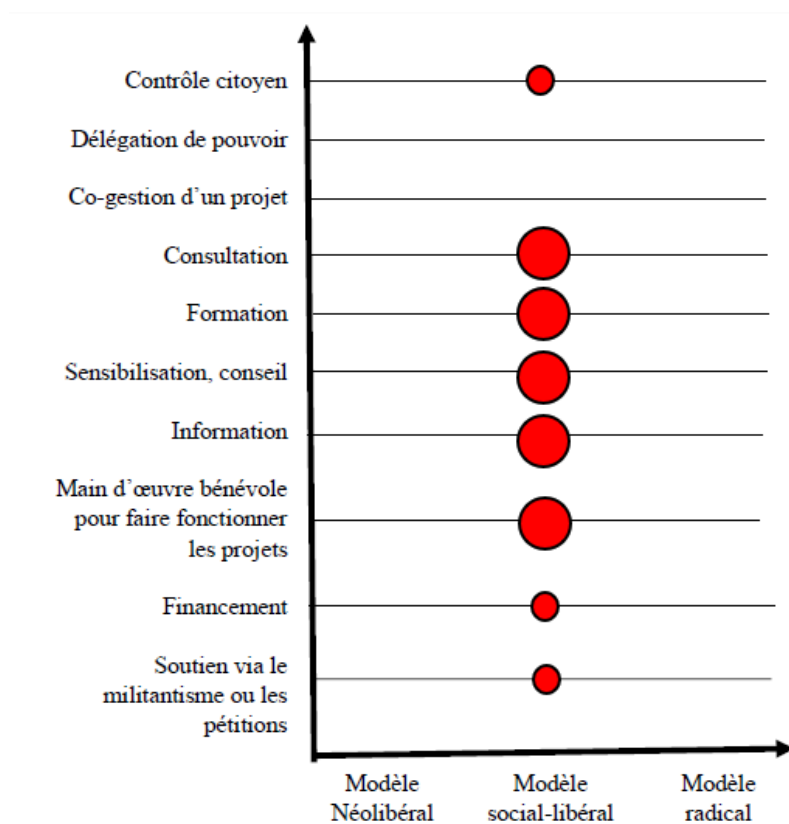
Personne interrogée : Pierre ULRICH, Coordinateur de l'association

Modalités : 4 septembre 2020 - par Zoom - avec caméra - durée 35 minutes

Eisenia est une association qui porte des projets de développement durable en s'appuyant sur la technique du lombricompostage, auprès de publics de la métropole lyonnaise en difficulté. Dans une logique d'économie circulaire, Eisenia fait le lien entre la fertilité des sols agricoles et les biodéchets. L'association développe des animations, formations, conférences, etc.

Résumé de l'entretien : La participation des habitants riverains est essentielle pour qu'un projet fonctionne, c'est un moyen au service d'un but social et écologique. L'objectif est de donner une capacité de choix aux citoyens, et d'agir pour influencer le cadre politique et organisationnel.

Figure 5 : Eisenia



Source : Auteur

▪ Les Compagnons bâtisseurs

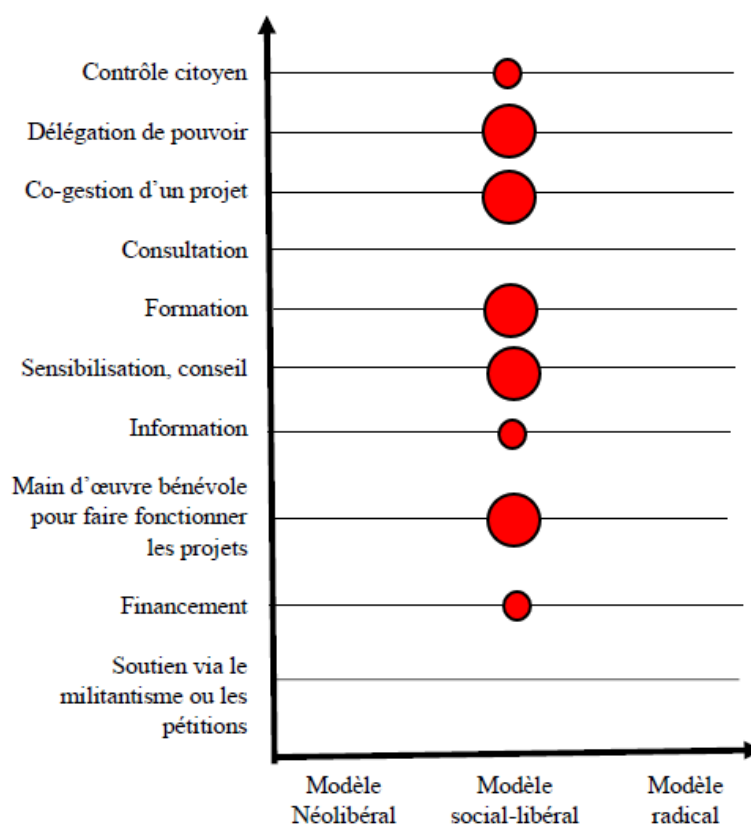
Personne interrogée : Julie SOLENNE – Directrice

Modalités : 4 septembre 2020 - par Teams - avec caméra - durée 30 minutes

Les Compagnons bâtisseurs Rhône-Alpes accompagnent des personnes en situation de mal-logement à travers l'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA), dans laquelle les locataires ou propriétaires participent aux travaux réalisés. L'association propose des « outilhèques », des chantiers participatifs et favorise la lutte contre la précarité énergétique.

Résumé de l'entretien : La participation est au cœur du projet, avec une vocation pédagogique et sociale. L'objectif est que les habitants reprennent confiance en eux, gagnent en autonomie et en pouvoir d'agir.

Figure 6 : Les Compagnons bâtisseurs



Source : Auteur

Table des matières

Remerciements.....	1
Résumé	2
Sommaire	3
Liste des abréviations, sigles et acronymes	4
Introduction	5
1 L’analyse de la participation à travers la notion d’empowerment dans le cadre des structures de l’ESS de la transition écologique	7
1.1 L’articulation entre transition écologique et empowerment : le pouvoir de transformation sociale	7
1.1.1 Le concept de transition écologique	7
1.1.2 Transformation sociale et empowerment	9
1.1.3 Les trois idéaux-types de Bacqué et Biewener.....	11
1.1.3.1 Le modèle néolibéral.....	12
1.1.3.2 Le modèle social-libéral.....	12
1.1.3.3 Le modèle radical.....	13
1.2 Les différents niveaux de participation.....	14
1.2.1 Définition de la participation citoyenne	14
1.2.2 L’échelle de la participation citoyenne de Sherry Arnstein	16
1.2.2.1 La non-participation.....	17
1.2.2.2 La coopération symbolique.....	18
1.2.2.3 Le pouvoir effectif des citoyens.....	18
1.2.3 La participation contributive de Jean-Eudes Beuret.....	19
1.3 Une grille d’analyse de la participation dans le cadre des OESS engagées dans la transition écologique	22
1.3.1 Des caractéristiques de la participation inhérentes à l’ESS	22
1.3.2 Une adaptation de la typologie de Sherry Arnstein.....	24
1.3.3 Une grille d’analyse à double-entrée.....	26

2	Des structures qui mobilisent différentes formes et conceptions de la participation dans le département du Rhône.....	28
2.1	Etat des lieux des structures de l'ESS de la transition écologique sur le département du Rhône	29
2.1.1	Les éléments quantitatifs	29
2.1.2	Les enjeux auxquels elles répondent.....	31
2.1.3	Focus particulier sur neuf structures	34
2.2	Typologie de la participation.....	36
2.2.1	Le positionnement des structures sur la grille d'analyse de la participation.....	36
2.2.2	Le modèle social-libéral	40
2.2.2.1	Les objectifs de transformation sociale.....	40
2.2.2.2	Les formes de participation mobilisées.....	41
2.2.2.3	Les limites.....	42
2.2.3	Le modèle radical	42
2.2.3.1	Les objectifs de transformation sociale.....	43
2.2.3.2	Les formes de participation mobilisées.....	44
2.2.3.3	Les limites.....	45
2.3	Les limites de la méthode	46
2.3.1	Des frontières malléables entre les modèles d'empowerment	46
2.3.2	Des conclusions difficiles à étendre à un panel plus large	47
2.3.3	Perspectives.....	48
3	Les effets de levier et limites de l'apport de la participation citoyenne pour la transition écologique	49
3.1	Des modèles de transition qui accordent une place essentielle aux initiatives citoyennes.....	49
3.1.1	La théorie des Transformations sociales d'Erik Olin Wright.....	49
3.1.2	La théorie de Transition Management.....	51
3.1.3	La participation dans les initiatives citoyennes d'ESS, un levier pour la transition écologique	54
3.2	Le projet de transformation sociale de l'ESS en pratique	55
3.2.1	La promotion d'une « autre économie »	56

3.2.2	Des initiatives qui constituent un maillage par affinités de sens.....	58
3.2.3	Des structures locales qui entrent en synergie sur le terrain	59
3.3	Les limites à la mise en synergie des initiatives citoyennes de transition dans l'ESS.....	61
3.3.1	La difficulté de rassembler des acteurs avec des caractéristiques et des conceptions de la transition très variées	61
3.3.2	L'importance des mécanismes de reproduction sociale	62
3.3.3	La difficulté du changement d'échelle	64
Conclusion.....		67
Bibliographie.....		68
Annexes		72
Annexe n°1 : Liste des personnes interrogées.....		72
Annexe n°2 : Guide d'entretien.....		73
Annexe n°3 : Eléments synthétiques des entretiens		75
▪	Le Réseau AMAP AURA.....	75
▪	CoopaWatt	76
▪	Hespul	77
▪	Zéro Déchet Lyon.....	78
▪	Aremacs.....	79
▪	Le Passe jardins	80
▪	Anciela.....	81
▪	Eisenia	82
▪	Les Compagnons bâtisseurs.....	83
Table des matières.....		84